

REDACTION ET  
ADMINISTRATION

85, Avenue de Pérolles

TELEPHONES

Rédactions : 13.00  
Abonnements : 3.79  
Compte post. No 64

PRIX DES ABONNEMENTS :  
1 m 3 m 6 m 12 m  
Suisse 2.50 6.— 9.— 18.—  
Etranger 4.50 10.— 19.— 38.—

# LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES  
PUBLICITAS S. A.  
Fribourg  
Rue de Romont, 1

Téléphone 4.40

PRIX DES ANNONCES  
Le millimètre sur une colonne  
Canton 8 1/2 ct — Suisse 10 ct  
Etranger 12 ct — Récl 25 ct

## NOUVELLES DU JOUR

### M. Doumergue aux prises avec les radicaux. Quand les socialistes sont aux affaires.

Les informations de samedi sur les délibérations du cabinet français avaient dit d'abord que le texte proposé par M. Doumergue pour la réforme de l'Etat avait été accepté à l'unanimité, puis que le vote avait été différé.

Il n'y avait eu, en effet, vendredi, qu'un vote de principe, autorisant le président à présenter son projet le lendemain, samedi, au conseil des ministres présidé par M. Lebrun. Samedi, le texte de M. Doumergue a été discuté et finalement approuvé, mais non à l'unanimité sur tous les points.

Voici la substance des propositions Doumergue :

Le nombre des ministres ne pourra excéder vingt, non compris le président du conseil, qui a la qualité de premier-ministre sans portefeuille.

Le président de la République peut dissoudre la Chambre des députés avant l'expiration légale de son mandat.

Au cours de la première année de ce mandat, la dissolution ne peut être prononcée que sur l'avis conforme du Sénat.

Au cours des années suivantes, le président de la République peut dissoudre la Chambre sans l'avis conforme du Sénat.

L'Etat assure aux fonctionnaires la stabilité de leur emploi et des garanties de carrière.

Toute cessation de service injustifiée ou concertée entraîne la rupture du lien qui les unit à l'Etat.

En dehors de l'initiative du gouvernement, aucune proposition de dépense n'est recevable si elle n'a été précédée du vote par les deux Chambres d'une recette correspondante.

Lorsque le budget d'un exercice n'aura pas été voté par les deux Chambres avant le 1<sup>er</sup> janvier de l'année à laquelle il s'applique, le président de la République pourra proroger pour tout ou partie de ladite année, par décret pris en Conseil d'Etat, le budget de l'exercice précédent.

Ce plan de réformes a été adopté à l'unanimité, sauf le point de la dissolution de la Chambre. Ici, les ministres radicaux ont refusé leur vote, déclarant vouloir garder leur liberté d'action pour le débat parlementaire.

Ainsi, finalement, les belles paroles de M. Herriot au congrès radical de Nantes se révèlent comme une comédie. Il s'agissait uniquement de refréner l'impatience des radicaux qui voulaient la rupture immédiate avec M. Doumergue et de substituer la manœuvre à la guerre ouverte, trop dangereuse pour le parti radical : cette manœuvre devait consister à faire pression sur M. Doumergue pour l'amener à se diminuer par des capitulations et le conduire à une chute sans gloire.

M. Doumergue a déjoué ces calculs. Il n'a pas transigé sur ses plans de réforme. De plus, à la suite de la défection des ministres radicaux, il a décidé de provoquer à la Chambre, demain mardi, un débat immédiatement décisif, en demandant le vote de trois douzièmes provisoires à valoir sur le budget 1935.

La Chambre, en effet, ne peut être dissoute tant que le budget n'est pas voté. M. Doumergue, qui est décidé à recourir à la dissolution si son plan de réforme est tenu en échec, doit donc se pourvoir d'une autorisation budgétaire provisoire, pour trois mois au moins, afin de pouvoir demander la dissolution.

Le vote des trois douzièmes impliquera donc un assentiment au plan de réforme de M. Doumergue ; le refus signifierait que la Chambre ne veut pas de la réforme ; ce serait la rupture de la trêve et de l'union nationale. M. Doumergue, alors, déposerait le pouvoir, laissant à ses adversaires la responsabilité des redoutables éventualités à suivre.

La majorité parlementaire se lancera-t-elle dans l'aventure ? Personne ne peut garantir qu'elle ne le fera pas.

En même temps qu'il mûrissait sa grave décision, M. Doumergue préparait un nouveau discours qu'il a adressé samedi soir, par radio,

au peuple français. Il s'y est exprimé sévèrement sur le compte des hommes qui se mettent en travers de ses plans de régénération politique et de restauration économique.

Aucun de mes projets, a dit M. Doumergue, ne peut mettre en danger le régime démocratique. Au reste, quand les dictateurs surgissent, ils ne se servent, pour arriver à leur but, ni de la constitution, ni de la légalité. Ils les déchirent et les violent. Pour moi, je n'ai usé et je continuerai à n'user que de moyens constitutionnels pour accomplir la tâche que vous m'avez demandé d'entreprendre. Sans votre soutien, j'aurais depuis longtemps renoncé à poursuivre ma tâche, car les vieilles et mauvaises habitudes ont repris. On a tout oublié, on n'a rien appris. Je n'ai pas pris un jour de repos depuis le 8 février. Je ne saurais poursuivre cette tâche sans risque de défaillir si les intrigues et les passions inspirées par le malfaisant esprit de parti accumulent trop d'obstacles devant moi. Ma passion du bien public est désintéressée. J'aime ma patrie par-dessus tout. Je sens, je sais, je vois que des dangers la menacent. Je voudrais pouvoir contribuer à les éloigner d'elle. Ce sera possible si ses enfants font bloc, s'ils cherchent à se rapprocher les uns des autres, au lieu de se heurter et de se combattre.

Tous les bons Français auront été émus en écoutant cet appel presque désespéré de l'homme d'Etat qui a fait à la patrie le sacrifice du repos de ses vieux jours. Souhaitons que les mauvais parlementaires qui seraient disposés à en faire fi reculent, intimidés par l'appréhension de la réprobation universelle qui les accablerait.

Mulhouse est la ville de France la plus mal administrée. Elle a un Conseil municipal socialiste qui ne connaît qu'une opération financière : emprunter. Afin de faire croire à la prospérité de la ville et de pouvoir dire que, s'il dépense beaucoup pour les services publics, la fortune édititaire le permet, il a revu tous les postes de l'actif et en a augmenté la valeur nominale d'une façon excessive. Il a taxé très haut des bâtiments qui n'ont guère de valeur marchande. Il porte dans l'actif le grand canal collecteur au chiffre de cinq millions parce qu'il a coûté cette somme, qu'il sera impossible de récupérer. Il y fait entrer les églises, comme si l'on était à la veille de les louer comme salles de cinémas, et les confessionnaires figurent au bilan pour 50,000 fr. Jamais on ne vit les socialistes estimer autant les églises et les moyens de pénitence.

### Nouvelles diverses

M. André Tardieu, souffrant depuis quelque temps d'un abcès à la jambe gauche, vient de subir une opération chirurgicale, à la suite de quoi il devra se reposer trois ou quatre semaines.

Le Front commun socialiste-communiste français a tenu ses assises à Lyon et a décidé de s'appeler Front social.

Au congrès de l'Alliance démocratique française, à Arras, le ministre Flandin a fait l'éloge de M. Doumergue.

A Sedan, M. Barrachin, candidat de l'Union nationale, a été élu hier député.

A Breslau, le préfet de police a ordonné la fermeture de vingt-quatre boucheries pour hausse injustifiée des prix.

M. Titulesco a quitté Stamboul pour Bucarest. Il s'arrêtera à Sofia et se rendra à Paris au milieu de novembre.

Un million d'émigrants, principalement des Coréens, seraient entrés en Mandchourie depuis l'occupation japonaise.

M. Gaston Doumergue a été élu président d'honneur des scouts français.

Le retour des cendres du maréchal Lyautey, au Maroc est décidé ; le tombeau sera élevé non pas à Chellah, mais à l'intérieur de la ville de Rabat, devant l'ancienne résidence.

### Un appel de M. Motta au patriotisme et à la vigilance des citoyens

A la cérémonie du vingtième anniversaire de la mobilisation qui a eu lieu hier, dimanche, à Bellinzone, M. Motta, chef du Département politique fédéral, a apporté aux officiers, sous-officiers et soldats le salut et les remerciements du Conseil fédéral.

Dans son discours, il a dit notamment :  
« Aucun doute ne peut subsister dans l'esprit de ceux qui réfléchissent que, si le Conseil fédéral n'avait pas décrété la mobilisation de toute l'armée pour le 1<sup>er</sup> août 1914 et si ce décret n'avait pas été exécuté avec rapidité et discipline, le territoire de la Confédération aurait été envahi en quelques semaines ou quelques jours.

« Lorsque de grands Etats voisins entrent dans un conflit de géants pour la vie ou la mort et que le petit Etat qui les sépare se révèle ou faible ou lâche, ils sont fatalement tentés de vouloir atteindre leurs buts stratégiques à travers le territoire ouvert et sans défense.

« Le droit le plus sûr est le droit armé, c'est-à-dire fondé sur la volonté et sur la capacité de se défendre.

« Si le Conseil fédéral, ayant examiné la situation politique internationale actuelle et ayant considéré les conditions techniques de notre milice, a proposé à l'Assemblée fédérale et fait approuver une prolongation modérée des écoles d'instruction militaire pour les recrues, c'est qu'il a tablé sur la clairvoyance et le patriotisme d'un peuple éduqué à la liberté. Et c'est pourquoi je vous demande, Tessinois, de donner généreusement votre suffrage à la loi qui vous sera soumise.

« J'ai toujours été et je reste un homme dévoué de toute son âme à la cause de la paix. Malgré les désillusions éprouvées, je suis et je reste un partisan convaincu de la collaboration internationale et de la grande institution qui la personnifie. Encore tout récemment, la tribune établie par l'organisation de Genève a fourni à la Suisse le moyen de prononcer une parole nécessaire et de rendre à la Société des nations un service qui, d'abord incompris, a fini par être reconnu comme tel par tous ceux qui savent que les relations entre les Etats gagnent à la franchise des discussions et perdent au silence, s'il est équivoque.

« Si, la Russie soviétique ayant été admise contre notre volonté dans la Société des nations, de bons citoyens, insuffisamment informés des raisons supérieures et des conditions indispensables de notre politique avaient suscité un mouvement populaire pour obtenir que la Suisse cessât d'être membre de la Société, le Conseil fédéral aurait dû s'opposer avec la plus grande énergie à une tentative qu'il n'aurait pas hésité à qualifier de funeste. Mais cela ne signifie pas qu'il se laisse aller à oublier ses suprêmes devoirs de vigilance pour l'intégrité et la conservation de l'Etat.

« Je ne crois que pour une part minime aux vertus éducatrices de la guerre. Celle-ci est sacrée quand elle est faite pour une défense légitime. Dans tout autre cas, même si elle prépare et atteint des buts élevés, elle est un fléau. Toute guerre, même si elle réussit à élever les combattants jusqu'au sacrifice héroïque, conduit, par la nécessité des choses, au mépris de la vie, à un désordre général et à la déchéance de la morale et des mœurs.

« Sainte est par conséquent l'aspiration à la paix et bénis sont les gouvernements qui travaillent à la maintenir et à la consolider. La parole la plus vraie nous vint du maréchal Foch quand, victorieux en automne 1918, il proclama qu'au-dessus de la guerre, il y avait la paix.

« Mais refuser à un pays comme le nôtre, qui ne pensa jamais à une guerre injuste, les moyens militaires pour se défendre ; mais semer dans l'armée les germes de l'indiscipline et susciter dans son sein les perfides intentions de la révolte ; mais affaiblir dans notre peuple la confiance en soi-même et lui ôter la foi dans son propre destin pour lui insinuer le désir insensé de se rendre à discrétion sans avoir combattu, tout cela est une macabre folie, une injure à la patrie et à toutes les valeurs politiques et morales que nos pères ont constituées pour elle et que nous ne laisserons pas disperser par des factions de sots ou de criminels qui ont subi la contagion d'utopies maléfiques ou

suivent les instructions de la Troisième Internationale moscovite.

« Personne n'est en mesure de prévoir l'avenir. Les affaires ne reprennent pas parce que la confiance ne revient pas. Tous les pays réarment. Et en même temps, des révolutions politiques et des bouleversements sociaux comme il n'y en a jamais eu modifient profondément l'ordre des Etats et l'aspect des sociétés.

« Si tant de choses changent et changeront, que l'idée ne vacille jamais dans notre esprit, que les commandements de Dieu se traduisent en deux mots : Amour et devoir. Chaque homme est d'autant plus digne de respect qu'il accomplit mieux la tâche qui lui a été assignée et qu'il aime son prochain et lui est utile. La devise et l'enseignement de l'heure sont : « Travaillons ! »

### Le plan d'économies et d'impôts neuchâtelois

Le canton de Neuchâtel avait, en 1919, une fortune nette de 750,000 fr. ; sa dette s'élevait à 27,580,000 fr., soit 238 fr. par tête de population.

Actuellement, il a une dette de 60 millions 470,000 fr., soit 500 fr. par tête de population. Le passif net est de 33 millions.

L'augmentation de la dette neuchâteloise provient pour les deux tiers des dépenses effectuées pour combattre le chômage ; le reste provient des déficits annuels du service ordinaire.

Jusqu'en 1925, l'augmentation du passif a sa cause uniquement dans l'accroissement des dépenses et non dans la diminution des recettes, celles-ci n'ayant cessé d'augmenter d'une année à l'autre.

Cet accroissement des dépenses est imputable aux charges imposées à l'Etat par la lutte contre le chômage, par la reprise de l'ancienne Caisse d'épargne de Neuchâtel, par l'entrée en vigueur de la loi sur la caisse de pensions et de retraite des magistrats et des fonctionnaires de l'Etat, par l'augmentation des subventions pour l'enseignement et par la revision de l'échelle des traitements des titulaires de fonctions publiques.

De 1926 à 1930, grâce aux mesures prises au vu de cette situation et à la reprise des affaires, les déficits ont été inférieurs au montant des sommes consacrées à l'amortissement de la dette, de sorte que celle-ci put être réduite, durant cette période, de 2 1/2 millions de francs environ.

Dès 1931, la situation s'aggrava ; le passif de l'Etat augmenta de 10 millions en trois ans ; non seulement les dépenses ont augmenté, mais les recettes ont diminué.

Depuis trois ans, le fisc neuchâtelois perçoit un impôt de crise dont le produit est de 500,000 francs.

Le service de la dette s'élève à 3,300,000 fr., soit le 70 % du produit de l'impôt.

Les dépenses pour les chômeurs sont évaluées pour 1934 à 3 millions.

Pour enrayer l'endettement de l'Etat, il faut trouver 1,750,000 francs.

Le gouvernement propose les moyens suivants :

Diminution des traitements (7 % jusqu'à 5000 francs, 8 % de 5001 fr. à 10,000 fr., 9 % au-dessus de 10,001 fr.) ; produit : 335,000 fr.

Réduction de 10 % pour les fonctionnaires à nommer depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1935.

Suppression du jeton de présence aux fonctionnaires membres d'une commission.

Suppression de quatre préfectures sur six. Restent : Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds : 25,000 à 30,000 francs.

Diminution de 50 % de la subvention au chemin de fer Les Ponts-La-Sagne-La Chaux-de-Fonds ; les communes auraient à fournir l'autre moitié : 15,000 à 20,000 francs.

Réduction de 40 % du subside pour la reconstitution du vignoble.

Réduction du subside pour l'assurance contre la grêle.

Institution d'un impôt immobilier de 3 ‰ sur les sociétés anonymes. Produit : 240,000 francs.

Institution d'un impôt sur le revenu des sociétés immobilières : 50,000 francs.

Institution d'un droit de timbre pour tous actes destinés à être produits en justice, actes notariés et réquisitions d'inscription dans les registres publics ; contrats, promesses, reconnaissances de dettes, cautionnements, comptes, factures, quittances, à partir de 50 fr., visas, légalisations, contrats de bail et de travail.

Le produit est supputé à une centaine de mille francs.

Taxation des affiches lumineuses et pros-

pectus distribués dans la rue et à domicile : 10,000 francs.

Augmentation du prix du sel de cuisine de 10 c. par kilo. Plus-value : 80,000 francs.

Impôt sur les successions en ligne directe (3 % pour la ligne ascendante et descendante, ainsi que pour le conjoint survivant, s'il y a des enfants ; 4 % pour le conjoint sans enfants). Rendement : 220,000 francs.

Institution d'une taxe de 20 centimes additionnels aux émoluments des tribunaux, aux patentes pour la vente des boissons fermentées, aux droits sur les successions en ligne collatérale, aux émoluments de dévolution d'hérédité.

Produit : 400,000 francs.

Moyennant quoi, le budget ordinaire de l'Etat de Neuchâtel serait équilibré.

## Défaite socialiste à Lausanne

On nous mande de Lausanne :

Hier, dimanche, les citoyens lausannois ont repoussé, par 9363 voix contre 6427, l'arrêté du Conseil communal du 28 septembre qui tendait à augmenter les charges fiscales d'environ 600,000 francs, somme que la majorité socialiste destinait surtout à la lutte contre le chômage.

La participation au scrutin a été bonne, puisqu'elle a mobilisé près de 15,800 électeurs, soit 800 de plus que le premier tour des élections communales de novembre 1933. Si l'on fait abstraction des 1200 voix qui, au second tour des mêmes élections, avaient assuré le triomphe de la liste socialiste et qui provenaient probablement de citoyens sans parti ou mécontents des partis nationaux avec lesquels ils avaient voté jusque-là, on constate que les socialistes ont mis en ligne 1100 voix de moins qu'il y a une année. Ainsi, ni les bobards lancés en abondance par les manitous socialistes pour faire avaler l'amère pilule aux contribuables, ni certaine tentative de pression qui a consisté à convoquer tout le personnel communal à une conférence de M. Maret, syndic, sur les nouveaux impôts, n'ont réussi à enrayer la défection d'une partie notable des troupes de l'Internationale. Qu'une telle défaite se manifeste après dix mois seulement d'administration socialiste, voilà de quoi donner à réfléchir à nos édiles rouges.

A. A.

## Au Grand Conseil de Genève

Le Grand Conseil du canton de Genève s'est réuni samedi. M. Balmer, démocrate, a attiré l'attention du Grand Conseil sur les relations épistolaires entre le Conseil d'Etat et le Conseil fédéral. L'interpellateur a rappelé la publication de la lettre du président de la Confédération blâmant le chef du gouvernement au sujet de ses propos sur l'assassinat du roi de Yougoslavie et du plébiscite de la Sarre.

M. Nicole a répondu qu'il avait agi comme citoyen et non comme homme de gouvernement. M. Balmer a fait constater que le cours des titres de l'Etat est tombé, sous l'administration socialiste, de 920 à 840.

Le Grand Conseil a ensuite examiné le projet de budget pour 1935 accusant 42,690,298 francs aux dépenses, et aux recettes 36,562,821 francs. Déficit : 6,127,477 francs.

Le chef du Département des finances, M. Naine, a dit qu'il était impossible de continuer à vivre à crédit. La dette publique est de 210 millions. Il est urgent de faire certains travaux. Le budget a été renvoyé à l'examen d'une commission.

## La contrebande à la frontière italo-tessinoise

On nous écrit :

Les exploits de la contrebande à la frontière italo-tessinoise se multiplient. Des contrebandiers ont été arrêtés et d'autres mis en fuite, ces jours, sur les montagnes au-dessus de Luino.

D'autre part, à la frontière des Centovalli, un groupe de contrebandiers italiens, qui cherchaient à regagner leur territoire, chargés de tabac et de café, ont été surpris par les gardes-frontière italiens et mis en fuite. Trois personnes ont réussi à se sauver, tandis qu'une quatrième, un nommé Camillo Frampoli, de Duogno (Italie), était atteint mortellement par une balle, tirée par un garde, et mourait peu après.

## Pour le concours de musique d'Alger

Le comité du grand concours international de musique qui aura lieu à Alger, les 21 et 22 avril, vient de nommer l'Agence Véron, Grauer & Cie, à Genève, commissaire général pour la Suisse.

Les sociétés qui désirent participer à ce concours sont priées de s'adresser à ladite Agence, qui enverra le règlement, tous les renseignements, ainsi que les conditions de transport.

## UNE ELECTION LUCERNOISE

Dans l'élection complémentaire au Conseil d'Etat lucernois en remplacement de M. Ott, démissionnaire, M. Joseph Wismer, député au Grand Conseil et maître secondaire, candidat du parti libéral, a été élu par 8583 voix sans opposition.

## LE 20<sup>ME</sup> ANNIVERSAIRE DE LA MOBILISATION AU TESSIN

La manifestation de commémoration du XX<sup>ME</sup> anniversaire de la mobilisation de guerre s'est déroulée, hier dimanche, à Bellinzona, en présence d'une foule nombreuse.

De toutes les parties du Tessin étaient venus à la capitale plus de 3500 citoyens qui avaient servi la patrie de 1914 à 1918. A la gare, un grand cortège s'est formé, comprenant tous les participants en ordre de bataillons. Une couronne a été déposée au pied du monument de l'indépendance, puis une autre au pied du monument des soldats morts pendant la mobilisation.

Du balcon du palais du gouvernement, le lieutenant-colonel Vegezzi, commandant du régiment tessinois 30, a prononcé un discours, à la fin duquel il a invité les 3500 citoyens qui l'écoutaient à se tourner vers le monument des morts de la mobilisation et à observer une minute de silence en position du garde-à-vous.

Puis, le cortège s'est reformé et s'est dirigé vers la cantine de l'exposition cantonale d'agriculture. Des discours ont été prononcés, notamment par M. Cesare Mazza, conseiller d'Etat, chef du Département militaire, et M. le conseiller national Ruggero Dollfus, ancien commandant du régiment tessinois. Ce dernier ayant fait allusion au colonel Schiebler, qui commanda le régiment durant les premiers temps de la mobilisation, tous les manifestants firent une ovation enthousiaste en sa faveur. Le colonel Schiebler, qui était présent, dut monter à la tribune, d'où il prononça quelques paroles de remerciement.

Puis M. Motta fut à son tour accueilli par des applaudissements lorsqu'il monta à la tribune. On a lu son discours en 1<sup>re</sup> page. Enfin, M. le Dr Alberti, aumônier du régiment tessinois pendant la mobilisation, prit le dernier la parole. Il lut une lettre adressée aux manifestants par Mgr Bacciarini, évêque de Lugano.

## Les chrétiens-sociaux et la revision de la Constitution fédérale

Le comité directeur de la Fédération ouvrière chrétienne-sociale suisse, siégeant à Zurich, sous la présidence de M. le conseiller national Joseph Scherrer, de Saint-Gall, pour discuter la question de la revision totale de la Constitution fédérale, a jugé nécessaire de la modifier en temps opportun, mais attire l'attention sur les difficultés qu'il y aura à réaliser, par le moyen de l'initiative lancée, les revendications sociales et économiques des ouvriers chrétiens nationaux. Le comité directeur se propose d'établir un programme pour la revision des articles sociaux et économiques de la Constitution fédérale.

## La propagande bolchéviste à La Chaux-de-Fonds

La Suisse libérale a reçu d'un groupe d'ouvriers chômeurs une lettre qui dénonce l'intense propagande communiste qui se fait à La Chaux-de-Fonds.

La lettre dit :

« Un de nos camarades a déjà une fois signalé dans *L'Impartial* les dangers de la propagande bolchéviste chez les chômeurs. Le citoyen Jaquet lui a répondu dans *La Sentinelle* en se gaussant de lui et le traitant de pessimiste, disant que cette propagande ne pouvait aboutir et qu'il connaissait trop la bonne jugeotte (sic) des ouvriers montagnards (on l'a vu). Depuis, la propagande bolchéviste est allée en empirant. Au début, ne se vendait que le *Drapeau rouge* (aujourd'hui *La Lutte*). Maintenant, comme pour donner un démenti à Jaquet, les vendeurs se sont multipliés et la vente s'est augmentée de *Regards*, *La Russie d'aujourd'hui*, le *Journal de Moscou*. Il n'est pas jusqu'au *Libres-penseurs* qui ne viennent offrir *La Calotte* de Lorulot. Dernièrement, Béguin, le président des communistes, insultait grossièrement un brave chômeur, le menaçant de le signaler à la presse (on devine laquelle) parce qu'il refusait de signer l'initiative du Front rouge. Il ne se passe presque plus une semaine sans que les communistes viennent à la sortie du chômage faire signer au chômeur une initiative communiste, les tirant presque par la manche. Ils sont un cercle devant la porte, repérant le chômeur qui refuse de se prêter à leurs manœuvres et qui est l'objet de leurs quolibets. Si bien que, certains jours, le pointage est devenu détestable. Et jamais les autorités ne sont intervenues malgré l'article en question leur signalant la chose.

« De plus, les conférences communistes Humbert-Droz, Vincent, etc., se sont multipliées. Dernièrement encore, des chômeurs demandaient à un communiste militant quand commençaient les cours marxistes pour chômeurs.

« On voit par là ce que se propose le parti communiste pour cet hiver.

« Monter la tête des jeunes et des naïfs et les pousser à une nouvelle émeute. Si nous vous signalons cela, ce n'est pas par esprit réactionnaire (nous sommes antifascistes), mais nous craignons que, comme toujours, les bons payent pour les mauvais et qu'en cas d'émeute, les ouvriers raisonnables ne soient l'objet de la répression par la faute des énergumènes. »

## L'appétit des radicaux zougais

L'assemblée des délégués du parti radical du canton de Zoug s'est occupée des prochaines élections cantonales, c'est-à-dire du renouvellement du Conseil d'Etat, des conseillers zougais aux Etats et du Grand Conseil.

Les deux sièges de conseillers aux Etats ont appartenu jusqu'ici au parti conservateur. L'un des deux conseillers, M. Hildebrand, s'est retiré pour raison d'âge. L'assemblée a décidé de présenter un candidat radical et a désigné M. Emile Weber de Zoug. Quant au Conseil d'Etat, il est formé actuellement de 4 conservateurs, 2 radicaux et un socialiste. L'assemblée a décidé de porter en liste les deux conseillers radicaux actuels : M. Meyer, conseiller national de Zoug, et M. Otto Henggeler, d'Unterägeri, et de présenter un troisième candidat, M. Burkard, de Rothkreuz, président du Grand Conseil.

## Une fête belge

L'Union belge de Lausanne, l'Union des combattants volontaires et invalides de guerre belges, les Amitiés belgo-suisse et la Chambre de commerce belgo-luxembourgeoise en Suisse ont fêté, sous la présidence du comte d'Ursel, ministre de Belgique à Berne, le jour anniversaire de la naissance du roi des Belges. Plusieurs discours ont été prononcés entre autres par MM. comte d'Ursel, Félix Paschoud, président du Grand Conseil vaudois, Edouard Fazan, président du Conseil d'Etat vaudois.

## Une nouvelle usine à gaz à Lugano

On nous écrit :

Samedi, a été inaugurée à Lugano la nouvelle usine à gaz, dont la nécessité s'imposait, car la vieille usine était en fonction depuis soixante-sept ans déjà. A la cérémonie ont participé les conseillers communaux et municipaux, les représentants des autorités cantonales et les maisons qui ont collaboré à la construction. Un discours a été prononcé par M. l'ingénieur Bianchi, vice-syndic.

En même temps, a commencé la démolition de la vieille usine qui permettra de récupérer une superficie de 4000 mètres carrés, dont la destination n'a pas encore été définie.

La nouvelle usine à gaz de Lugano est très perfectionnée. Elle a coûté environ 850,000 fr.

## LA ROUTE DE GANDRIA

On nous écrit :

Le tronçon italien de la route internationale de Gandria qui reliera directement Lugano à Porlezza et au lac de Côme a été inauguré dimanche dernier, à Oria (lac de Lugano), avec la participation des autorités et d'un public nombreux et enthousiaste. La nouvelle route d'Oria à la frontière suisse a une longueur de 1400 m. et une largeur de 6 mètres.

Du côté suisse, on pousse activement les travaux et la route pourra être prête pour 1935.

## LES SPORTS

### Football

Hier, dimanche, à Berne, devant une foule de 20,000 personnes, la Hollande a battu la Suisse par 4 buts à 2. Ce résultat étonnera ceux qui n'ont pas encore vu notre équipe nationale ; elle confirmera le peu de faveur qu'on accorde à une formation hâtivement préparée et manquant visiblement de cran et d'esprit de cohésion. On pouvait cependant espérer une issue honorable de la lutte. L'équipe hollandaise avait été battue, cette année, par les Suisses, à Milan, après une partie inoubliable. Mais tandis que les Suisses ne faisaient aucun effort apparent pour améliorer le rendement de leur équipe, les Hollandais travaillaient ferme à cette intention et faisaient plusieurs essais dont les résultats se révélèrent excellents ; hier dimanche. On sentait une parfaite entente entre les joueurs dont plusieurs étaient très jeunes. Ces joueurs ont bataillé tout le long de la partie avec une ardeur qu'on ne pouvait s'empêcher d'admirer, bien qu'elle ne valût de nombreux mécomptes.

Dès le commencement, pourtant, les joueurs suisses, adoptant une tactique qui leur a souvent réussi, lancèrent un assaut violent contre les buts hollandais et marquèrent un but par le Lausannois Spagnoli. Mais les Hollandais ripostèrent et montrèrent leur supériorité surtout dans la défense et dans la ligne des demis, de sorte qu'ils marquèrent quatre buts. Les Suisses, vers la fin de la partie, à la faveur d'une faute hollandaise, marquèrent un deuxième but. Leur dernier effort ne leur permit pas d'améliorer ce résultat, qui fut accueilli avec consternation par le public.

Les joueurs suisses furent dominés dans toutes les lignes. Leur carence fut particulièrement remarquée dans la ligne de demis et chez les « avants » qui manquèrent de mordant et qui ne paraissaient pas se comprendre. Les arrières furent bons et eurent souvent à supporter tout le poids de l'attaque hollandaise.

Les Hollandais ont pratiqué un jeu d'équipe et se sont montrés des virtuoses dans le maniement du ballon. Chaque homme tenait sa place et remplissait son rôle avec un enthousiasme et

un entrain auxquels la foule rendit hommage plusieurs fois.

L'organisation du match a été parfaite comme toujours, grâce à la bonne collaboration de la police bernoise.

\*\*\*

L'équipe suisse B et le Luxembourg ont fait match nul par 3 buts à 3.

\*\*\*

En 1<sup>re</sup> ligue du championnat suisse, Urania (Genève) a battu Fribourg 1 par 9 buts à 1 ; Cantonal a battu Old-Boys par 5 buts à 2.

L'équipe fribourgeoise traverse une crise. Il lui manque des qualités essentielles pour tenir son rang, soit l'entente, la volonté, l'ardeur et l'esprit de société.

## LA VIE ECONOMIQUE

### Clôture de la Semaine suisse

Commencée le 20 octobre, la XVIII<sup>ME</sup> Semaine suisse s'est terminée samedi 3 novembre et, dès aujourd'hui lundi, les affiches officielles de cette manifestation seront, conformément au règlement, retirées des vitrines et étalages de produits suisses qu'elles ont désignés pendant quinze jours à l'attention des acheteurs.

C'est un nouveau succès qu'enregistrent les organisateurs puisque selon les premiers renseignements parvenus au sujet de la participation, le chiffre atteint sera du même ordre que celui de l'an passé. Ainsi, cette exposition décentralisée du travail suisse, intellectuel et manuel, artistique, industriel, artisanal et agricole, aura montré le labeur de chez nous dans quelque 20,000 étalages du commerce de détail. Il convient de relever tout spécialement cette année la collaboration apportée à cette vaste action de propagande nationale par la presse suisse dans son ensemble ; son appui a certes été le meilleur encouragement aux commerçants dont beaucoup, étant donné l'état de crise économique, ont fait un effort méritoire pour mettre en valeur les produits suisses, produits de qualité.

Puisse l'esprit d'entraide économique, manifesté de la sorte, rester vivant pour la sauvegarde du patrimoine commun, pour la lutte efficace contre le chômage, pour l'honneur du travail national !

### Cours de soudure à l'autogène

Les 169<sup>ME</sup> cours de soudure à l'autogène et à l'électricité auront lieu du 26 novembre au 1<sup>er</sup> décembre, à la Société suisse de l'acétylène, à Bâle. Ils comprennent des conférences théoriques des explications orales et des exercices pratiques.

Chaque jour, cinq à six heures sont consacrées aux exercices pratiques des participants. Le travail est organisé de telle sorte que chacun pourra faire des essais lui permettant d'apporter un jugement propre.

La soudure sera appliquée à tous les métaux entrant en considération, comme l'acier, la fonte, les aciers spéciaux, l'aluminium et ses alliages, le cuivre et ses alliages.

Une grande importance sera donnée à l'emploi judicieux des appareils à souder et à la bonne préparation des assemblages de coins, d'angles, de T, de soudures à recouvrement, etc. Les divers cas de soudure à plat, soudure en l'air seront pris en considération ainsi que la soudure des tôles, des fers ronds, plats ou profilés, etc.

A côté de la soudure, des exercices de brassage de fer, de fonte, de laiton, etc., seront faits comme des exercices de trempe, de tronçonnement, de forge. Un film instructif et pratique sur les emplois typiques des chalumeaux à souder et à tronçonner sera déroulé.

Les ouvriers de métier sans travail de la branche des métaux et de la métallurgie peuvent recevoir un subside aux frais de participation à ces cours de soudure. Des renseignements peuvent être demandés de cas en cas.

Sur un désir exprimé par plusieurs personnes, une deuxième semaine de cours facultative sera organisée du 3 au 8 décembre, afin de donner aux intéressés l'occasion de suivre un cours d'une quinzaine. Cette semaine facultative est consacrée exclusivement aux exercices et est particulièrement recommandée aux praticiens.

## PETITE GAZETTE

### Un trésor

A l'Ermitage de Léningrad a été remise une quantité de monnaies d'argent découvertes par un chasseur dans l'épaisse forêt de la région de Ladoga. En creusant une fosse pendant la chasse, le chasseur découvrit un chaudron de cuivre contenant onze mille pièces de monnaies et des débris de lingots d'argent. Il s'agit de monnaies saxonnes, tchèques et italiennes du onzième siècle, ainsi que des monnaies orientales très rares.

### Une Californie chinoise ?

Une vaste région aurifère, dépeinte comme étant « la plus riche du monde », aurait été découverte dans le Szé-Chouan chinois. Un prospectus dit « qu'il n'y aura plus de pauvres sur la terre si ces gisements miniers sont exploités », et justifie cette assertion en déclarant qu'un filon d'or extrêmement vaste a été trouvé dans cette région.

## La crise politique française

Paris, 5 novembre.

« M. Doumergue vient par sa ténacité de l'emporter, écrit le *Matin*. S'il triomphe pareillement des embûches parlementaires, il semble bien qu'il doive être ensuite le maître de la situation. »

Le *Petit Parisien* écrit de son côté :

« Aucune formule d'accord n'est intervenue, mais le cabinet reste aux affaires. De nouveaux et importants obstacles restent à contourner, mais rien n'autorise à penser que le chemin libre ne pourra finalement être gagné. »

« La lutte commence à peine, estime l'*Echo de Paris*, mais tous les espoirs sont permis. »

Le *Journal* déclare que les jours prochains s'annoncent gros d'événements.

Le *Petit Journal* écrit :

« Un délai est accordé, mais il n'en reste pas moins que, devant la Chambre, le gouvernement risque d'être mis en minorité. »

L'*Œuvre* envisage la possibilité d'une démission du cabinet.

Même nuance dans l'organe socialiste *Le Populaire*.

Dans une grande partie de la presse, pressée d'informations surtout, et presse de nuance conservatrice, on espère que l'appel vibrant adressé au pays par M. Doumergue sera entendu et que le pays, en définitive appelé à être juge de la situation, soutiendra le président du conseil.

Paris, 5 novembre.

Les ministres se réuniront à l'Élysée demain matin, mardi.

Paris, 5 novembre.

M. Jacquier, rapporteur général de la commission des finances, a corrigé les épreuves du rapport général du budget, qui sera distribué aux députés demain mardi.

Il est possible que, au cours de la réunion de la commission qui sera convoquée pour l'examen du projet de douzièmes provisoires déposé par le gouvernement, une motion tendant à ajourner la discussion de ce projet et à proposer à la Chambre d'ouvrir immédiatement celle du budget de 1935, soit déposée.

Si cette motion était votée, le rapport concernant le projet de douzièmes provisoires serait présenté à l'assemblée sous forme négative et le débat s'engagerait dans des conditions différentes.

Un certain revirement de l'opinion parlementaire semble s'être produit à la suite du discours de M. Doumergue.

Un membre de la majorité a résumé la situation en ces termes :

« Le meilleur moyen d'éviter au Parlement et au pays la secousse d'une dissolution et d'une consultation électorale dans les circonstances présentes, c'est de mettre le gouvernement en mesure d'exercer son droit de dissolution, s'il le juge opportun, en lui accordant des douzièmes provisoires. »

On prévoit néanmoins qu'une vive opposition se manifesterait sur un certain nombre de bancs de l'assemblée et en particulier sur ceux des socialistes et des groupes voisins.

### STAVISKY et C<sup>o</sup>

Paris, 4 novembre.

Le *Figaro* croit pouvoir annoncer que l'arrestation de l'inspecteur Bony, qui fut mêlé à l'affaire Stavisky, et fut chargé par la suite de l'enquête sur l'affaire Prince, ne serait pas loin d'être opérée.

Il a été rapporté qu'au cours de l'entrevue qu'il avait eue samedi avec les membres du bureau de la commission Stavisky, M. Lémery, garde des sceaux, avait fait connaître qu'une décision allait être prise à l'égard d'un officier de police judiciaire.

On précise que cette allusion de M. Lémery s'appliquait au commissaire divisionnaire Hennett et non à l'inspecteur Bony.

Le dossier de M. Hennett a été, en effet, transmis au ministère de l'Intérieur en vue d'une sanction purement administrative pour une affaire où ce fonctionnaire n'agissait d'ailleurs pas en qualité d'officier de police judiciaire.

### L'enquête sur l'attentat de Marseille

Bucarest, 5 novembre.

Un membre d'une organisation terroriste a été arrêté par la Sûreté générale roumaine. Il a reconnu avoir participé à plusieurs attentats terroristes en Yougoslavie. Par contre, il nie toute participation à l'attentat de Marseille.

### Le brigandage révolutionnaire en Espagne

Oviédo, 4 novembre.

Au cours du mouvement révolutionnaire dans les Asturies, près de 15 millions de pesetas ont disparu de la succursale de la Banque d'Espagne d'Oviédo. La Banque d'Espagne offre une prime de 250,000 pesetas à toute personne qui donnera des renseignements permettant la récupération de la somme volée.

Madrid, 4 novembre.

Le président du Conseil a demandé à la Fédération nationale des Chambres de commerce et

de l'industrie de vouloir bien prendre à sa charge la reconstruction de tous les édifices détruits dans les Asturies, à l'exception de ceux appartenant à l'Etat. Une surtaxe sera appliquée sur les impôts. Le produit de cette surtaxe payera les frais de reconstruction. Il s'agit d'une mesure applicable à tout le pays, pour montrer la fraternité de toutes les régions espagnoles envers les Asturies.

Madrid, 4 novembre.

La caserne de la garde civile de Huerta, province de Tolède, a été incendiée par les extrémistes au moment où les gardes étaient absents.

Dans la province d'Almería, la caserne de la garde civile de Tabernas a subi un commencement d'incendie, mais le sinistre a pu être circonscrit.

Dix-sept personnes, soupçonnées d'avoir pris part à cet incendie, ont été arrêtées.

## LA SARRE

Paris, 5 novembre.

Le correspondant du *Journal* à Berlin écrit : Jeudi soir, à 22 h. 30, l'ambassadeur de France a eu une conversation téléphonique avec M. von Bülow. Par erreur, des dragons en patrouille dans la région de Bitch, département de la Moselle, avaient emprunté pendant quelques secondes le territoire du Palatinat.

L'ambassadeur s'est excusé de l'incident. A cette occasion, M. von Bülow a tenu à signifier à M. François-Poncet que son gouvernement considérerait une intervention des troupes françaises en Sarre comme un événement d'une extrême gravité.

### Des Allemands reniés par leur pays

Berlin, 4 novembre.

M. Frick, ministre de l'Intérieur du Reich et de Prusse, d'accord avec le ministre des affaires étrangères, a déclaré déchus de la nationalité allemande 28 ressortissants du Reich qui « ont violé leur devoir de fidélité au Reich et au peuple et ont gravement porté préjudice aux intérêts allemands ». Parmi eux se trouvent le Dr Alfred Dang, ancien rédacteur du *Vorwärts*, le prince Max Karl de Hohenlohe-Langenburg ; le comte Hubert de Læwenstein-Scharffek ; Klaus Mann, fils de l'écrivain Thomas Mann ; le régisseur de théâtre Erwin Piscator ; le professeur Julius Schaxel ; le Dr Otto Strasser ; Max Brauer, ancien bourgmestre d'Altona.

### Le roi Fouad et ses ministres

Le Caire, 5 novembre.

Selon un bulletin de santé publié hier soir, dimanche, l'état du roi Fouad s'améliore d'une façon satisfaisante. La situation politique demeure cependant pleine d'incertitude, rien n'étant venu préciser l'attitude du souverain relativement à la démission de deux membres du cabinet, démission qui n'est jusqu'à présent ni acceptée ni refusée.

Dans les cercles bien informés, on exprime l'opinion que tout le ministère que préside Yehia pacha pourrait démissionner lundi dans la journée.

### Mauvaises élections à Toulon

Toulon, 5 novembre.

Aux élections municipales de Toulon, la liste du parti communiste a passé par 5048 voix contre 4395 qu'a eues la liste anticommuniste.

La proclamation des résultats à l'Hôtel-de-ville a donné lieu à la formation d'un cortège, qui a parcouru les voies publiques en chantant l'*Internationale*.

### Le parlement syrien suspendu

Beyrouth, 4 novembre.

Le haut-commissaire de la République française en Syrie, M. de Martel, a pris un arrêté suspendant les délibérations de la Chambre des députés de la République syrienne, élue en avril.

Un communiqué rappelle la situation à laquelle le haut-commissaire a à faire face. Contre le gouvernement s'élève une opposition qui, tout en refusant d'assumer des responsabilités, Lénie aux députés le droit de chercher une entente avec la puissance mandataire. Ainsi, l'opposition, tout en imputant au gouvernement syrien et à la puissance mandataire la responsabilité de la crise, leur enlève la possibilité d'y faire face.

### M. Gombès en route pour Rome

Vienne, 4 novembre.

Le premier-ministre hongrois, M. Gombès, est arrivé à Vienne et a conféré avec le chancelier Schuschnigg. Il est reparti à destination de Rome.

Rome, 4 novembre.

Le premier-ministre hongrois, dit un communiqué officiel, aura des entretiens avec le chef du gouvernement italien sur les problèmes actuels de politique générale, et en particulier sur ceux qui intéressent spécialement l'Italie et la Hongrie.

## Les élections du 6 novembre aux Etats-Unis

New-York, 5 novembre.

Aux élections générales qui auront lieu demain, mardi, les électeurs de nombreux Etats auront à voter sur divers amendements à la constitution de ces Etats, dont plusieurs reflètent des tendances politiques et économiques considérées jusqu'ici comme avancées et qui se font jour actuellement.

La Louisiane, le Michigan, le Montana, le Texas et l'Etat de Washington voteront pour inscrire ou non l'impôt sur le revenu dans leur constitution ; les cours suprêmes de ces Etats ont rejeté les lois votées pour établir cet impôt comme inconstitutionnelles.

Pour la même raison, la Californie aura à se prononcer sur la loi autorisant l'émission de 30 millions de dollars d'obligations pour aider les anciens combattants à acquérir des maisons et des fermes et l'émission de 24 millions de dollars pour secours aux chômeurs.

Les Etats de New-York et de New-Jersey se prononceront également sur les secours aux chômeurs ; le Missouri, sur les pensions aux anciens instituteurs ; l'Orégon, sur l'émission d'obligations destinées à la construction et à l'exploitation d'usines électriques par l'Etat ; l'Arkansas, sur l'interdiction de nouveaux impôts qui ne serait pas décidée par une majorité des 3/4 de l'assemblée législative.

La Caroline du nord et l'Illinois envisagent une complète révision de la constitution ; le Nebraska envisage la suppression du Sénat ; le Massachusetts et le Nebraska, la légalisation du pari mutuel.

Certains Floridiens, désireux d'attirer vers leur Etat l'industrie du cinéma qu'épouvante la perspective de l'élection de M. Upton Sinclair comme gouverneur de la Californie, proposent d'exempter les studios de tout impôt pendant quinze ans.

Le Kansas, la Floride, le Sud Dakota, le Nebraska, l'Idaho, la Virginie de l'ouest, où la prohibition demeure constitutionnelle, auront à voter sur cette question.

### Le voyage du roi d'Italie aux colonies africaines

Rome, 4 novembre.

Victor-Emmanuel III est arrivé à Mogadiscio, où il est descendu à la résidence du gouverneur de la Somalie. Les troupes militaires indigènes ont rendu les honneurs.

### Les ouvriers américains mécontents

Détroit, 4 novembre.

La Fédération américaine du travail proteste contre la prolongation du code automobile de 90 jours sans modification de salaires, ordonnée par M. Roosevelt. Le secrétaire de la Fédération a écrit à M. Roosevelt que des milliers d'ouvriers trouvaient inexplicable de recevoir un salaire annuel moyen de 800 dollars quand les General Motors annoncent un bénéfice net de 69,000,000 dollars pour le premier semestre.

## FAITS DIVERS

### ÉTRANGER

#### Deux aviateurs anglais tués

Deux officiers aviateurs, les lieutenants Grant-Dalton et Philip Rook, au cours d'une permission, avaient loué un avion civil. L'avion s'est abattu dans un champ, près de Nottingham, et a pris feu. Les deux officiers se sont tués.

#### Un assassinat mystérieux

On a découvert sur la voie ferrée, près de Schwarzbach (Autriche), le corps d'un homme portant des blessures. Il s'agit d'un Yougoslave nommé Milan Doder. Deux Yougoslaves qui se trouvaient dans l'express et en compagnie desquels la victime fut aperçue par un autre voyageur ont été arrêtés et conduits devant le juge de Saint-Johann im Pongau. On croit qu'il s'agit d'un crime politique.

#### Eroulement de maisons

Au village de Capileira (Grenade), le mur d'un garage en construction s'est écroulé. Les débris ont entraîné la chute de quatre maisons voisines. On compte neuf morts, dont six enfants en bas âge.

#### Un avion allemand détruit

Un avion postal de la Deutsche Lufthansa a fait une chute dans la région de Carcassonne. Le pilote Schnuhage, blessé à la tête, a été transporté dans une clinique.

Le ministre de l'aviation français a envoyé ses condoléances au ministre de Prusse Gœring.

#### Un avion norvégien abattu

Près de Stockholm, un avion civil a heurté un câble électrique. Les deux passagers, deux frères, ont été tués.

### SUISSE

#### Un enfant brûlé

A Cadro, près de Lugano, un enfant de six ans, Giovanni Facchinetti, a été atteint par la flamme d'une cheminée qui a mis à feu ses vêtements. Le pauvre petit est décédé pendant son transport à l'hôpital.

### Un meurtre à Bâle

Samedi matin, s'est déroulé, au Petit-Bâle, un drame qui constitue l'épilogue d'une longue série de disputes entre deux locataires de la Hammerstrasse. Le nommé Weber s'était laissé aller à des voies de fait, et avait été condamné, jeudi, pour coups et blessures, sur plainte de M<sup>me</sup> Balmer. Samedi matin, Weber attendit M<sup>me</sup> Balmer dans le corridor et, après un bref échange de paroles, il tira sur elle avec un revolver acheté exprès dans cette intention. M<sup>me</sup> Balmer fut tuée sur le coup. Le meurtrier a été arrêté aussitôt.

### La disparition d'une jeune fille

Une jeune fille allemande, Anna Rhein, âgée de vingt-six ans, de Stuttgart, a disparu il y a une quinzaine de jours au cours d'une excursion dans les montagnes au-dessus de Locarno. Elle est activement recherchée. Un prix de mille francs a été offert par les parents de la jeune fille à celui qui réussira à la découvrir. Toute information doit être transmise à la gendarmerie tessinoise.

### Motocycliste tué

Un motocycliste valaisan, M. Armand Boven, de Chamason, âgé de 24 ans, s'est tué en roulant au bas d'un talus, avant le pont de Riddes.

## Nouvelles financières

### L'Allemagne paye toujours moins

La Reichsbank a fait la déclaration suivante : « Etant donnée l'évolution défavorable de la situation des devises allemandes, la Reichsbank se voit obligée de faire usage du droit qui lui est accordé par le communiqué berlinois des transferts du 29 mai 1934 et de ne pas donner suite à l'offre d'effectuer un versement en espèces de 40 % sur les coupons d'intérêt des emprunts allemands à l'étranger venant à échéance entre le 1<sup>er</sup> juillet 1934 et le 30 juin 1935, de même que sur les créances équivalentes à ces coupons d'intérêt. »

### « L'Echo illustré »

L'hiver approche à grands pas... et l'*Echo illustré* lui a consacré spécialement son numéro du 3 novembre. Fort de 40 pages, il expose l'hiver sous toutes ses faces : à la ville, à la campagne et à la montagne. Les sports d'hiver si variés, pratiqués dans notre pays, sont le sujet de quelques pages richement illustrées. Vous y trouverez également des conseils pour le chauffage, l'entretien des lainages et des chaussures et l'achat des skis. — Documentations inédites du plus haut intérêt : Avers-Cresta, le village habité toute l'année, situé le plus haut d'Europe. — Nos postes alpestres suisses et leur lutte contre la neige. — En plus de cela, les pages de la femme, des enfants, le roman et les grandes actualités suisses et mondiales.

## Echos de partout

### Multimillionnaires

L'un des hommes les plus riches d'Amérique, le major James Archibald Morrison, vient de mourir. Sa fortune n'a pu encore être évaluée, mais elle doit être considérable si l'on en juge par celle de quelques-uns des autres membres de sa famille.

Quand son oncle Charles Morrison s'éteignit, en 1909, à l'âge de 91 ans, ce fut un étonnement général. D'existence très modeste, il possédait environ 11 millions de livres sterling, soit 275 millions de francs-or (valeur de nos francs suisses). Les droits de succession s'élevèrent à cette époque à un million de livres, soit 25 millions de francs-or.

Le major Morrison, ancien membre du Parlement, fut l'un des principaux bénéficiaires de la fortune de son oncle, avec son frère Hugh, qui mourut en 1931, lui laissant 1,750,000 livres. Il hérita ensuite de son oncle, le colonel Walter Morrison, et de sa tante, miss Ellen Morrison, qui avaient, au moment de leur mort, l'un 2 millions, l'autre 3 millions de livres.

Le Trésor britannique, qui perçut en 1931 500,000 livres sur l'héritage de Hugh Morrison — qui n'était que de 1,000,000 livres — va toucher une somme bien plus considérable encore à la suite du décès du major Archibald Morrison.

Grâce à cette mort et à celle de plusieurs autres multimillionnaires, le budget anglais ne connaîtra pas, cette année-ci, le déficit.

### Mot de la fin

Dans une caserne française, un officier fait passer un examen à quelques soldats indiqués comme capables de devenir caporaux :

— Quel est, en France, le chef du pouvoir exécutif ?  
— Deibler.

## Pour la langue française

Il y en a qui pensent que l'expression : « Il n'y a pas péril en la demeure » signifie : « Il n'y a pas péril en la maison. »

Mais il faut savoir que, si *demeure* signifie aussi *maison*, il signifie d'abord *retard*, et c'est ce sens-ci qui est bon dans l'expression susdite : « Il n'y a pas péril dans le petit retard qu'on a apporté à cette affaire. »

# FRIBOURG

## La conférence de Mgr Gerlier

C'est à l'occasion de la cérémonie funèbre du Souvenir français qui aura lieu demain mardi, à Lausanne, que Mgr Gerlier, évêque de Tarbes et Lourdes, s'est trouvé ces jours-ci parmi nous. Mgr Gerlier, devant être demain à Lausanne pour y prononcer le sermon de circonstance du Souvenir français, a été invité par Mgr Besson à faire une visite à Fribourg et la société *Gallia* a profité de sa présence pour fournir à la population de Fribourg la faveur d'entendre l'un des plus éloquents évêques de France.

Samedi, à 5 heures, Mgr Gerlier a eu comme auditoire le monde des écoles et des pensionnaires. Son entretien sur Lourdes a été des plus captivants.

Hier matin, dimanche, Mgr Gerlier a célébré la messe solennelle de saint Charles, patron du Séminaire; puis il a fait aux séminaristes une conférence exquise sur l'humilité de sainte Bernadette Soubirous.

Hier soir, ce fut la grande conférence organisée par *Gallia*.

La salle du théâtre Livio était à peu près comble. Au nombre des assistants, il convient de citer Mgr Besson, Mgr Sieffert, M. Hélonis, le comte et la comtesse de la Forest-Divonne, représentants de l'ambassade de France à Berne, M. le conseiller d'Etat Piller, Mgr Savoy, recteur du Collège Saint-Michel, M. le syndic Aebly, et de nombreux professeurs des Facultés de théologie et de lettres de l'Université.

Mgr Besson présenta Mgr Gerlier, « le sympathique adjutant interné pendant la grande guerre », mais surtout comme l'évêque du diocèse de Lourdes.

Mgr Gerlier évoqua ensuite les souvenirs heureux et inoubliables que lui laissa son passage à Fribourg, où l'internement vécu dans la pieuse et chaude atmosphère du Grand Séminaire lui fit oublier les rigueurs du camp de concentration. Fribourg lui est cher à un autre titre encore : comme lieu d'origine de nombreux et fervents pèlerins de la Vierge de Massabielle.

Entrant aussitôt dans le vif du sujet, l'éminent orateur posa le problème du « Fait de Lourdes ». De sa voix prenante et si bien timbrée, il rappela les douloureux et angoissants débuts de ce problème qui force l'attention du monde scientifique et du monde religieux : la campagne contre Lourdes par de trop prestigieux romanciers, les premières et timides affirmations des médecins, les progrès lents et décisifs de la vérité en dépit de toutes les calomnies et les critiques des adversaires, pour aboutir finalement à ce qu'un écrivain a pu appeler « l'avalanche des peuples », amenant, trois quarts de siècle après la première apparition, douze cent mille pèlerins aux pieds de la Vierge de Bernadette.

Le fait de Lourdes est maintenant acquis : la prudence de l'Eglise, si lente à se prononcer, le méticuleux travail d'un Bureau de constatations impartial, l'enthousiasme des foules de Lourdes et les guérisons de toutes sortes qui s'y produisent constituent des preuves irréfutables. Bernadette a fait un prodige. Au nom de qui et à quelle fin l'a-t-elle fait ? C'est ce que la critique scientifique doit chercher à établir.

On a évidemment parlé d'hystérie, d'hallucinations et de névroses, ces grands mots derrière lesquels se barricadent l'incrédulité et la mauvaise foi des adversaires du miracle ; mais, en dehors de leurs crises, les hystériques présentent quelques caractères tels que la surexcitation, le désordre mental et l'égoïsme, dont Bernadette n'a jamais eu la moindre trace. De plus, la race pyrénéenne est une des moins sujettes à l'hystérie. A côté de la toute petite bergère effacée qu'est Bernadette, cette race a produit aussi le maréchal Foch. Et entre ces deux âmes, surhumaines, chacune en son genre, Mgr Gerlier se plaît à reconnaître une ressemblance de fond : même volonté inflexible de marcher droit au but à atteindre.

Serait-ce le désir de paraître qui aurait soutenu jusqu'à ce point l'hypocrite talent d'une petite comédienne ? Mais non. Qu'on se souvienne seulement de la crainte qu'éprouvait l'enfant devant la curiosité de la foule, de la rudesse de son curé et des troublants interrogatoires des juges.

Bernadette veut-elle s'enrichir ou enrichir sa famille ? Non pas : elle a toujours refusé les secours d'argent.

Si elle n'a pas voulu agir par elle-même dans une fin intéressée, elle a pu du moins subir l'ascendant d'une force humaine qui l'aurait contrainte à jouer cette comédie ? Mais qui donc aurait poussé le paradoxe jusqu'à utiliser un si dérisoire intermédiaire ?

L'œuvre de Lourdes est signée de Dieu. On juge d'un arbre par ses fruits, a dit Notre-Seigneur. Les fruits de celui-ci sont la paix, la joie et la lumière divines.

Il y a les miracles des corps. Ils sont constatés par un Bureau dont nul médecin n'est exclu. Les faits de guérison que la science ne peut expliquer ne sont définitivement enregistrés comme miracles que lorsque l'amélioration s'est maintenue complète pendant un an.

Il y a les miracles des âmes : la grâce recouvrée auprès de Celle qui en est la dispensatrice, la souffrance enfin comprise et aimée, acceptée par ces pauvres malades hier encore presque

révoltés, souffrance d'expiation et de conquête, souffrance joyeuse qui éclate d'un bout à l'autre du train blanc à son départ de Lourdes en un *Magnificat* triomphal.

Il y a les miracles de charité, de ceux qui demandent à leur Mère du Ciel de les oublier pour sauver leur voisin, de ceux qui infatigablement se dévouent comme brancardiers ou infirmières au service de leurs frères inconnus.

Il y a les miracles d'intercession, s'accumulant en un prodigieux « capital de prières » dont la chrétienté tout entière bénéficie.

Il y a eu récemment le miracle de la paix : 60,000 anciens combattants de 16 nations différentes, jadis ennemis, communiant au même Dieu sous le regard de la Vierge.

Il y a surtout le miracle de l'amour ineffable de Jésus pour sa Mère, et de Marie pour Jésus, grâce auquel « la cité de Marie est devenue, selon la parole de Pie X, le trône eucharistique le plus glorieux du monde catholique ».

Tout ceci est déjà bien clair. Mais voici que, de son monastère de Saint-Gildard, Bernadette mourante achève de nous éclairer :

« Mon emploi, c'est d'être malade... J'aurai toujours assez de santé, jamais assez d'amour... »

« Oui, sainte Bernadette, s'est écrié en terminant dans un transport d'enthousiasme, l'évêque de Lourdes, je crois qu'on ne bâtit pas de la vérité, de la beauté et de la joie sur le mensonge, l'hystérie et la névrose. Et lorsque je vois ta pureté, ton humilité, ta pauvreté, je crois que tu es la messagère de Dieu et que les promesses qu'Il t'a faites par sa Mère se réalisent parmi nous. »

La satisfaction et l'émotion de l'auditoire n'étaient pas feintes : les applaudissements ont fait comprendre à l'orateur combien le peuple de Fribourg aime à être entretenu, (et, quand c'est avec un tel talent, qui donc ne s'y délecterait pas ?) de ce qui touche à la Mère de Dieu et aux choses de la religion catholique.

Mgr Besson s'est fait l'heureux interprète de tous pour remercier l'éminent prélat qui avait bien voulu se laisser mettre largement à contribution pendant son trop court séjour parmi nous.

La société académique *Gallia*, sous les auspices de laquelle avait lieu cette conférence, est heureuse du succès obtenu par l'évêque de Lourdes et espère procurer à Fribourg le régal d'une autre conférence.

R. S.

### Mort subite

M. et Mme Parmigiani, de Vevey, étaient venus à Bulle, samedi, pour assister à la séance du tribunal de la Gruyère. Au cours de l'audience, Mme Parmigiani se trouva mal et dut être transportée chez M. le docteur Louis Perroulaz, qui lui donna les premiers soins. Malheureusement, l'état de la malade empira dans l'après-midi et elle décéda à la suite d'une crise cardiaque. Mme Parmigiani était mère de six enfants.

### Une dame renversée par une motocyclette

Samedi après midi, vers 5 h., un motocycliste bernois, en passant sur la route de Berne à Bellevue, a renversé Mlle Pauline Sauterel, demeurant à la route de Bertigny, qui cheminait sur la chaussée.

L'ambulance du garage central la conduisit à l'hôpital des Bourgeois où l'on constata que Mlle Sauterel avait des blessures à la tête. On craint une fracture du crâne.

### A la gare de Fribourg

La Direction des Chemins de fer fédéraux a nommé M. Robert Harnisch aux fonctions d'ouvrier à la traction au dépôt de Fribourg.

### Les bons serviteurs

La Direction des Chemins de fer fédéraux a admis au bénéfice de la caisse de retraite M. Jean Piller, mécanicien à Fribourg.

### Fabrique de chaises

Il y a deux ans, le feu détruisait la fabrique de chaises du Gottéron. Cette industrie continua son activité à Neirivue. Dernièrement, il s'est constitué une nouvelle société au capital de 95,000 fr. Le conseil d'administration est composé de MM. Spoorenberg, Louis Clément, Pierre Jæger, de Fribourg, et de MM. Paul Maradan et Alfred Pasquier, de Bulle.

La direction a été confiée à MM. Louis Clément, Alfred Pasquier et Paul Maradan.

### Artisans de la Gruyère

Samedi après midi, l'union des arts et métiers de la Gruyère a tenu une séance au café Saint-Michel, à Bulle. Il fut décidé, à l'unanimité des 50 membres présents, d'organiser, en été 1935, le quatrième marché-exposition de l'union gruyérienne des arts et métiers.

### Dans nos musiques

La *Lyre* de Châtel-Saint-Denis a élu comme suit son nouveau comité : président : M. Germain Morel ; vice-président : M. Robert Genoud ; secrétaire : M. Robert Pilloud ; caissier : M. Louis Pilloud ; chef du matériel : M. Alphonse Savoy.

M. Bussard a été confirmé dans ses fonctions de directeur et M. Henri Vial dans celles de sous-directeur.

### Chapelle de Saint-Léonard

Demain, mardi, 6 novembre, fête patronale : messes à 8, 9 et 10 h. La chapelle sera ouverte toute la journée.

## Les chirurgiens suisses à Fribourg

La 21<sup>me</sup> assemblée annuelle de la Société suisse de chirurgie s'est ouverte samedi, à 15 h., dans la salle du Grand Conseil. Environ 160 praticiens de toutes les parties de la Suisse y ont pris part, ainsi qu'un certain nombre d'invités des pays voisins. Parmi ces derniers, on remarquait les professeurs Corachan, de Barcelone, Euderlen, de Stuttgart, Nægeli, de Bonn, Lexer, de Munich, Weil et Bécart, de Paris, Ufreduzzi, de Turin, Donati, de Milan, Bürkle de la Camp, de Bochum (Westphalie), et Breitner, d'Innsbruck. Un certain nombre de dames étaient également présentes. L'assemblée était dirigée par M. le Dr Gustave Clément, président de la Société suisse de chirurgie, assisté de M. Suter, de Bâle, vice-président, et de M. Fritzsche, de Glaris, secrétaire. La salle était ornée de différents tableaux et graphiques devant servir aux démonstrations des rapporteurs.

A l'ouverture de la séance administrative, le président prononça quelques paroles de bienvenue. Après le procès-verbal de la séance de 1933, M. Clément présenta son rapport sur l'exercice écoulé. Il évoqua les noms des disparus : M. Kern, de Rheinfelden, M. Meyer, de Charlottenburg, M. Kaufmann, de Mumliswil, M. Schlatter, de Zurich, M. Ceppi, de Porrentruy, et M. Ruepp, de Muri. Une courte biographie rappela les services professionnels de ces vaillants serviteurs de l'humanité. Le rapport mentionnait ensuite que, à la dernière assemblée, à Zurich, la Société s'était accrue de 17 membres, ce qui portait son total à 226 membres. M. Clément salua l'éclosion d'une nouvelle revue scientifique, les *Helvetica medica acta*, qui complète heureusement la trilogie des périodiques médicaux suisses. Une nouvelle classification des hôpitaux a été établie en vue du stage des candidats. Le rapport se termina sur l'évocation du troisième centenaire de la mort de Guillaume Fabry de Hilden, l'un des grands promoteurs de la chirurgie à l'époque de la Renaissance.

La nomination de M. le docteur Bircher au commandement de la IV<sup>me</sup> division et la résignation prochaine de ses fonctions de chirurgien-chef de l'hôpital d'Aarau ont produit une sensation profonde dans les milieux médicaux. La haute marque de confiance dont M. Bircher est l'objet est un honneur qui rejait sur ses confrères. Il a fallu au Dr Bircher un grand sentiment du devoir pour sacrifier sur l'autel de la patrie sa belle carrière professionnelle. C'est pourquoi l'assemblée, par un vote unanime, lui a conféré la qualité de membre d'honneur de la Société.

Après la réception de plusieurs nouveaux membres, le lieu de l'assemblée de 1935 a été fixé à Schaffhouse. On y traitera du problème de l'anesthésie. Le comité pour l'exercice 1935-1936 a été élu avec M. Suter, de Bâle, comme président, et M. Jentzer, de Genève, comme vice-président.

La séance scientifique, consacrée à l'étude de la transfusion du sang, s'ouvrit à 17 heures par un exposé clair et élégant de M. le Dr Decker, de Lausanne, sur les risques biologiques inhérents à cette transfusion. En résumé, le professeur Decker distingua la méthode des sérums-tests de celle des épreuves biologiques. Pour lui, ni l'une ni l'autre ne donnent, encore une absolue sécurité. Cependant, la thérapeutique des accidents est assez avancée pour qu'on puisse obvier à la plupart des inconvénients, pourvu que l'observation des premiers symptômes soit vigilante.

Un deuxième rapporteur, le Dr Merke, de Bâle, traita en langue allemande des préliminaires et résultats de la transfusion. Enfin, M. le Dr Winterstein, de Zurich, étudia la partie proprement technique, l'organisation des groupes de donneurs de sang, les dangers mécaniques de l'opération et les appareils les plus recommandables. Un certain nombre de ces appareils étaient exposés au milieu de la salle et dans les corridors de l'hôtel cantonal.

Pendant une brève interruption de la séance, vers 18 heures, une collation a été offerte aux congressistes par les brasseries Beaugard et Cardinal. On fut heureux de déguster les rafraîchissants produits de ces deux établissements fribourgeois. Un groupe de jeunes filles, choisies parmi les demoiselles d'honneur du Tir fédéral, avaient bien voulu accepter de faire le service de cette collation, comme aussi celui des vins d'honneur au souper du soir. Mme Charles Niquille s'était, d'autre part, mise à la disposition des dames, pour leur faire visiter les curiosités de la ville. Après la visite de la bibliothèque cantonale, sous la direction de M. Gaston Castella, les dames se sont réunies pour une collation dans les appartements de Mme Niquille.

A la reprise de la séance scientifique, vers 18 h. 1/4, le président s'est fait un honneur de saluer la présence de S. Exc. Mgr Besson et de M. Joseph Piller, directeur de l'Instruction publique. On entendit ensuite un certain nombre de communications extrêmement intéressantes émanant des meilleurs praticiens de la transfusion. Ce sont MM. Emile Weil, de Paris, Bécart, de Paris, Breitner, d'Innsbruck, Bürkle de la Camp, de Bochum, Dhéré, de l'Université de Fribourg, Ufreduzzi, de Turin, Donati, de Milan, Jentzer, de Genève, Lenggenhager, de Berne, Henschen, de Bâle, et Ritter, de Münsterlingen. Toutes ces communications, malgré leur obligatoire brièveté, étaient riches d'observations et d'expériences. On

a eu vraiment l'impression de se trouver en présence de l'avant-garde de la pensée scientifique de notre époque.

A 21 heures, le souper, servi au Terminus, comptait 180 couverts. Le menu, excellemment appâté, comportait des mets fribourgeois, entre autres la traditionnelle fondue. Les vins d'honneur étaient offerts par l'Etat et la commune. Le tout était agrémenté par les productions du groupe choral costumé de M. le chanoine Bovet qui fut chaudement applaudi. Le jeune Henri Castella chanta sa chanson patoise, si goûtée au festival. Mlle Monney remporta un beau succès avec l'air antique de la *Jardinière du roi*.

M. le Dr Clément, dans un discours sobre, salua encore une fois ses hôtes et souhaila que ces journées produisissent d'heureux fruits. M. Piller, directeur de l'Instruction publique, dans une improvisation humoristique, dressa un parallèle pittoresque entre le chirurgien et l'homme d'Etat.

M. le syndic Aebly, après avoir rappelé le dernier congrès de Fribourg, tenu il y a une douzaine d'années, rendit hommage à l'illustre précurseur suisse de la chirurgie, le médecin Paracelse. Il eut des paroles élogieuses pour M. le docteur de Quervain et son activité humanitaire pendant la guerre. Il termina par quelques paroles aimables à l'adresse des épouses et des filles des chirurgiens, qui avaient voulu accompagner ceux-ci à Fribourg afin de mettre un rayon de joie au milieu de ces laborieuses journées.

Le congrès des chirurgiens a repris ses travaux hier matin, dimanche. Les délibérations ont duré jusqu'à 2 heures, où a eu lieu le banquet. Nous parlerons demain de cette seconde journée du congrès.

## Conférence de M. Henri Naef sur les anciens et nouveaux costumes de Gruyère

M. Henri Naef, conservateur du Musée gruyerier, donnera mercredi soir une conférence sur les « Anciens et nouveaux costumes de Gruyère ». Placée sous les auspices du Cercle artistique de la jeunesse, elle aura lieu dans la salle des spectacles de l'hôtel de Fribourg.

Pour donner à son exposé un attrait plus vivant, M. Henri Naef a fait appel au très aimable et bienveillant concours du groupe choral costumé des « Maientsets » de Bulle. Les membres de cette Société porteront une partie des costumes dont le conférencier parlera. De ce fait, cette séance, qui sera en outre agrémentée de chants aura vraiment un cachet empreint d'une originalité artistique dont la saveur plaira certainement au public fribourgeois.

Le prix d'entrée à cette conférence est de 1 fr. 50. Location au magasin Sauser-Reichlen, rue de Romont, 21.

### Tamponné par le tram

Un ancien employé des Entreprises électriques, Hans Vonlanthen, atteint de surdité, s'est laissé tamponner par le tramway à la place de la Gare, ce matin. On l'a conduit à l'Hôpital cantonal, où ses blessures, heureusement peu graves, ont été soignées.

### Football

Hier après midi, dimanche, au stade de la Mottaz, Central III a battu Richemont II par 6 buts à 3 ; Central II a battu Comète I, de Pesieux, par 4 buts à 1. Cette partie, arbitrée à la satisfaction générale par M. Redard, de Lausanne, a été la confirmation de l'excellente tenue de Central II, qui va de victoire en victoire et dont le jeu est très agréable à suivre. La ligne d'attaque, en particulier, pratique des combinaisons variées, rapides, qui ne manquent pas d'impressionner les meilleures défenses.

### Du bétail pour le Maroc

Ce matin, lundi, est parti de la gare de Bulle pour le Maroc un nouveau convoi de onze vaches laitières. Une nouvelle expédition aura lieu la semaine prochaine.

### Marche

Hier, dimanche, le club des marcheurs de Fribourg a fait disputer une épreuve de propagande par « hamriap ». L'itinéraire était de 11 kilomètres. Les départs ont eu lieu des Grand'places à partir de 14 h. Vingt-six marcheurs ont participé à la course. Il y a eu huit abandons. Le meilleur temps fut réalisé par Charles Bardy, qui a parcouru les 11 kilomètres en 56 m. 27 sec.

## Chronique judiciaire

### Cour d'assises

La Chambre d'accusation du Tribunal cantonal s'est occupée, samedi, du cas des époux O, de Corminbœuf. Le mari est emprisonné ; la femme est en liberté provisoire. En juillet passé, un incendie détruisait, à Autigny, l'immeuble des parents de Mme O. Tout fut détruit. Des soupçons se portèrent sur le nommé O., sa femme et la mère de celle-ci, Mme H. La préfecture ordonna leur arrestation.

L'enquête étant terminée, les juges cantonaux ont renvoyé tous les accusés devant la cour d'assises qui siègera prochainement à Fribourg pour s'occuper de cette affaire qui est assez troublante.

AVIATION

Une ligne transatlantique.

M. Edward Armstrong, président de la Société des aérodromes flottants, a exposé devant la commission présidentielle de l'aviation son projet de création d'une ligne aérienne New-York-Le Ferrol (Espagne) ou New-York-Lisbonne.

La ligne commencerait à fonctionner en 1936. Elle nécessiterait la création de quatre aérodromes flottants, distants de 600 milles les uns des autres, coûtant chacun 7.644.000 dollars, tant

Pour accélérer le courrier transatlantique

Pour hâter la transmission du courrier venant d'Amérique, une compagnie aérienne allemande va examiner la possibilité de catapulter des avions de paquebots venant des Etats-Unis jusqu'au port de Queenstown (Irlande).

Les appareils seraient catapultés à 300 milles de la côte irlandaise (près de 500 kilomètres). Dès leur arrivée à Queenstown, ils transmettraient le courrier à des hydravions rapides, qui partiraient aussitôt pour différents ports européens.

Des aviateurs allemands sont déjà arrivés à Queenstown, invités par la municipalité de Cork, pour se rendre compte si le port de Queenstown pourrait être effectivement utilisé pour la réalisation du projet.

Le raid de Kingsford Smith

L'aviateur australien sir Charles Kingsford Smith s'est envolé de Honolulu à destination d'Auckland (Californie), pour compléter son vol transpacifique.

Le service de sécurité des lignes aériennes en Suisse

Le service de sécurité des lignes aériennes est organisé par l'Office fédéral de l'air selon les prescriptions internationales auxquelles viennent s'ajouter des prescriptions nationales tenant spécialement compte des conditions particulières de notre pays et des lignes d'aviation auxquelles elles s'appliquent.

L'exécution et le contrôle de ces mesures se font en union avec l'Office central météorologique suisse, l'administration des télégraphes, la Radio-Suisse et l'organe de l'aérodrome. Les entreprises d'aviation ou les détenteurs d'avions doivent mettre à disposition le personnel et le matériel approprié nécessaire à bord des avions pour assurer le service de radio avec les stations terrestres durant le vol.

Le service météorologique fournit, en se basant sur un système international, les rapports météorologiques synoptiques caractérisant plusieurs fois par jour la situation météorologique générale. Pour chacune des lignes aériennes existe, en outre, un service spécial de postes d'observation, situés le long de la ligne, dont les rapports orientent le pilote sur la situation météorologique de la ligne avant le départ. Aux aérodromes principaux, les météorologistes de place fournissent en outre aux pilotes les indications et conseils météorologiques particuliers.

Toute cette organisation se propose avant tout de faire connaître au pilote quel est l'itinéraire le plus favorable pour le parcours qu'il doit effectuer à un moment donné et de le prévenir des dangers éventuels. Outre les rapports météorologiques réguliers, elle donne aussi des avis particuliers que l'équipage de l'avion reçoit durant le vol par radio.

Le service de transmission utilise la radio, le réseau interaérodromes réservé aux services d'aviation, le câble du trafic aérien pour service à distance, en cas de nécessité, les signaux optiques et le réseau téléphonique et télégraphique public avec droit de priorité. Il transmet les rapports météorologiques des postes d'observation ou de conseil aux aérodromes ou à l'avion en vol. Il sert, en outre, à la transmission rapide des mesures des autorités de l'air et du service d'exploitation, en analogie avec le télégraphe interne du chemin de fer. L'Office de l'air désigne les avions qui doivent être équipés de la radio (et desservis par des radiotélégraphistes brevetés), pour autant que ne le prescrivent pas déjà les règlements internationaux.

Le service auxiliaire de navigation donne au pilote, par la radiogoniométrie, les indications nécessaires pour la détermination de sa position et de sa route jusqu'au point d'atterrissage, lorsque le temps est « bouché » ; pour les lignes de nuit, il s'occupe du balisage et de l'éclairage du parcours. Il met en garde les équipages contre les dangers de collision par suite d'invisibilité en prévenant par radio les avions dont les routes se rapprochent.

A l'aide des « dispositifs d'atterrissage aveugle », les plus modernes, les appareils se trouvant dans les nuages peuvent aujourd'hui être pilotés sûrement vers les places d'aviation par les pilotes mauvais temps et atterrir sans que le pilote soit obligé de voir le sol.

Le service de signalisation des aérodromes règle le trafic sur et au-dessus des places d'atterrissage.

Le service d'information fournit des informations sur les obstacles de vol et d'atterrissage et donne des renseignements sur les conditions particulières des places d'atterrissage.

Nouvelles de la dernière heure

La trêve précaire à Paris

Paris, 5 novembre.

Le Petit Parisien écrit :

« Nous ne croyons pas que la trêve puisse être rompue », et ce journal fait allusion à la situation internationale.

« On ne cesse de s'entretenir, dans tous les milieux, de la situation internationale et on dit que le Parlement commettrait une faute grave en ouvrant à l'heure présente une crise ministérielle. Le Reich s'organise de plus en plus en vue du plébiscite de la Sarre. Il convient que la France oppose un gouvernement fort. Le conseil de la Société des nations doit commencer ses travaux le 21 novembre. Les personnalités qui représenteront la France à Genève ont un travail préparatoire à achever dans le calme que seule peut offrir la stabilité gouvernementale. »

La République écrit que l'Alliance démocratique et le parti radical-socialiste sont d'accord sur un grand nombre de points. Et il conclut en ces termes :

« Des républicains de gauche, des anciens combattants aux socialistes réformistes, soucieux de bâtir l'Etat moderne, tous entendront l'appel qu'ils vont lancer pour l'union sur un programme voué à la seule tâche qui vaille la peine d'être retenue : le redressement économique, politique et morale de la nation. »

De l'Œuvre :

« Les radicaux seront-ils unanimes ou divisés, et dans quelles proportions, pour accepter la main que, d'Arras, leur a tendue M. Flandin ? C'est un des problèmes de demain. »

L'Homme libre écrit :

« Le parlementarisme jouera demain sa dernière carte. Pour la paix de la France, il se doit de substituer la raison à la passion et aux petites combinaisons de couloir. Il faut aujourd'hui nommer M. Flandin qui, dans le discours qu'il a prononcé à Arras, a posé les problèmes actuels dans leur ordre d'importance. »

L'Echo de Paris déclare que personne n'osera prendre la responsabilité de la chute de M. Doumergue, car personne ne pourrait prendre sa place. « Ceux qui le haïssent le craignent, ils ont peur de tout, peur des élections, peur de la crise et de la guerre. »

Paris, 5 novembre.

L'Ere nouvelle écrit :

« En présence de tant de misères, les débats théoriques, à la Chambre, sur la monnaie et la constitution, ne sont qu'une injure aux malheureux. Nous sommes prêts à soutenir la trêve des partis, quels que soient les partis représentés par l'équipe gouvernementale, pourvu que cette équipe comprenne qu'il faut procurer du travail aux chômeurs, et, en attendant, leur donner du pain. »

« Des jeunes sont venus avec des idées de vieux, qui ne veulent plus des vieux avec des idées de jeunes », ces paroles de Clémenceau reviennent à la mémoire de l'éditorialiste de l'Ordre, après avoir lu le discours de M. Doumergue.

« La France veut en finir avec un gouvernement qui, dans un monde aérodynamique, ne répond plus à ses besoins et ne lui permet plus de soutenir la concurrence des nations rivales avec chance de succès. Le parlement ne contrôle plus, il entrave, et c'est parce que M. Doumergue en a le sentiment, qu'il entend le réformer. »

« Quiconque tient à la République doit suivre M. Doumergue dans le sûr chemin où il avance avec autant de résolution que de prudence. »

Du Temps :

Il n'y a aucune raison de croire que le peuple français, infidèle à toutes les traditions de son histoire, ait perdu le sens de la grandeur. Comment ne serait-il pas frappé par le spectacle et l'exemple de ce vieillard, insoucieux de tout ce qui n'est pas la patrie, luttant, seul ou presque seul, pour ce qu'il estime être le bien de la République et de l'Etat ? Il n'a pour arme que sa parole, pour caution que son passé, pour recours que ce peuple innombrable qu'il devine, qu'il sent être en communion avec lui. Il n'est qu'un citoyen comme les autres, un Français, dégagé de toute ambition, de toute considération d'intérêt personnel, qui n'aspire qu'à reprendre sa place dans le rang, mais voudrait auparavant avoir fait quelque chose d'utile pour son pays.

Combien dramatique est la lutte qu'il a entreprise, fort de ses seules convictions et de son seul patriotisme, contre l'extraordinaire force d'inertie des routines et des habitudes, contre les féodalités d'intérêts bien résolues à voir se perpétuer les errements du régime actuel, contre les oligarchies politiques et électorales qui enserrant la République de liens à la fois ténus et solides ! Théoriquement, il n'est que faiblesse ; que compte sa voix, déjà affaiblie par l'âge, contre le concert d'imprécations qui voudraient lui imposer le silence ? Mais il a pour lui son indomptable énergie, son désintéressement évident, son désir de jouer jusqu'au bout le rôle que contre sa volonté et ses préférences personnelles lui a imposé le destin.

La partie qu'il a engagée, et où les libertés publiques et le régime lui-même jouent peut-être leur dernière carte, il peut, il doit encore la gagner. Six de ses ministres, attentifs seulement aux consignes de Nantes, l'ont, en fait, abandonné ; les couloirs des deux Chambres sont en rumeur ; on pourrait craindre que, comme naguère le grand Raymond Poincaré, M. Gaston Doumergue ne succède aux suites de ce nouveau coup d'Angers. N'importe ! Il continue la lutte, il peut encore vaincre, il vaincra. La France aime le courage, et n'a jamais désavoué ceux qui ont vraiment voulu la servir.

C'est au peuple français que s'est adressé, samedi soir, le président du Conseil. Contre la République oligarchique, il en a appelé à la République populaire. Certes, il ne l'a fait que dans le cadre de la plus expresse légalité ; il a, comme tous les républicains de race, l'horreur du plébiscite, et on voudra bien nous faire l'honneur de croire que, si nous pensions que l'ancien président de la République pût prétendre à restaurer la moindre parcelle du pouvoir personnel, nous ne serions pas aujourd'hui à ses côtés. Il ne s'agit, dans sa pensée, que de mettre le peuple à même d'exercer sa souveraineté par les voies régulières, c'est-à-dire en désignant ses représentants, aussi souvent que les circonstances peuvent raisonnablement comporter un appel à l'arbitrage du suffrage universel. Pour parvenir à ce résultat, il fait appel à l'opinion publique, il cherche à créer dans le pays, par la seule persuasion un état d'esprit favorable à son dessein. Tant que la démocratie sera un régime d'opinion, c'est-à-dire tant qu'il y aura une démocratie, rien ne sera plus irréprochable, du point de vue des principes aussi bien que dans la réalité vivante des faits, que l'appel d'un chef de gouvernement au bon sens et au cœur de la nation tout entière.

M. Blum se bat contre des moulins à vent

Bordeaux, 5 novembre.

(Havas.) — Hier soir, dimanche, dans une réunion socialiste, M. Léon Blum a critiqué le gouvernement Doumergue et les projets adoptés par le Conseil des ministres. Parlant de la réforme de la Constitution, M. Blum a dit : « C'est une menace contre les libertés républicaines, c'est la préparation du pouvoir personnel. » Il a combattu ensuite le projet de vote des trois douzièmes provisoires et a rappelé que c'est à la suite d'une révision de la constitution que le fascisme s'est instauré en Autriche. « Nous crierons de toutes nos forces : Unité d'action pour abattre le fascisme. »

La conférence navale de Londres

Londres, 5 novembre.

Les échanges de vues se sont poursuivis samedi et hier dimanche, après l'arrivée de la délégation nipponne à Chequers, où l'amiral Yamamoto et ses collègues ont été les hôtes de M. Ramsay Macdonald.

On laisse entendre, dans les cercles politiques, que, si ces prises de contact officielles n'ont pas de résultats satisfaisants, l'amiral Yamamoto conseillera à son gouvernement d'éclaircir la situation et de couper court aux atermoiements en dénonçant, sans plus tarder, les traités navals en vigueur basés sur la formule 5, 5, 3, proportion de cinq vaisseaux pour l'Angleterre, cinq pour les Etats-Unis et trois pour le Japon.

Un nouveau krach de 200 millions de francs

Paris, 5 novembre.

A la suite d'une enquête administrative menée dans la région du Nord, l'autorité judiciaire alertée aurait découvert une grave affaire d'escroquerie qui rappellerait l'affaire Stavisky par les méthodes employées, mais qui serait cependant d'une importance moindre quant aux dommages causés à l'épargne publique.

Il s'agirait d'une société financière dont l'objet primitif comportait seulement des opérations relatives au commerce et à l'industrie du sucre, mais qui traita par la suite de grosses affaires immobilières. Cette société a pour président un ancien amiral, et pour vice-président M. Charles Lévy, qui était le véritable animateur de l'entreprise et qui aurait quitté Paris ces jours derniers dans des circonstances particulières, laissant la société en déconfiture avec un passif d'environ deux cents millions de francs.

Ce qui est plus grave, c'est qu'on accuse cette société de s'être procuré des fonds en se faisant payer plusieurs millions de faux coupons de bons décennaux des régions libérées.

On rappelle enfin que c'est le même Charles Lévy qui avait fondé, avec M. A. Dubois, ancien chef du cabinet de M. Camille Chautemps, le groupement pour le financement d'outillage national dissous à la suite des campagnes menées lors du scandale Stavisky.

Arrestations de communistes en Bohême

Praque, 5 novembre.

Deux typographes communistes ont été arrêtés à Tepliz. 50.000 imprimés ont été saisis, notamment des exemplaires de la Rote Fahne, de la Junge Garde et de l'Internationale Presskorrespondenz et de la Weltfront. La plupart des exemplaires étaient imprimés en lettres de tout petit format, et il fallait une loupe pour les lire. D'autres étaient imprimés sur soie. Toute une organisation d'hommes de confiance les faisaient passer en Allemagne.

Le mistral en Provence et la tempête en Corse

Marseille, 5 novembre.

Sur Marseille et la vallée du Rhône souffle une violente tempête du nord-est. Enfin, en Corse, une bourrasque du nord-ouest s'est abattue sur la région de Bastia. La superstructure d'un cirque édifié sur la terre plein du Fango a été emportée.

Pluies torrentielles et éboulement en Sicile

Messine, 5 novembre.

A la suite de pluies torrentielles, un éboulement s'est produit au village de Bordonaro, près de Messine, entraînant l'éboulement d'une maison située à flanc de coteau. Les pompiers de Messine et des environs sont sur les lieux pour les secours. On n'a retiré jusqu'à présent que deux cadavres sur treize habitant la maison.

SUISSE

Faux bruits sur la santé des soldats

Zurich, 5 novembre.

A diverses reprises, ces derniers jours, des soldats, dans des lettres adressées à la presse communiste et socialiste, ont prétendu que de nombreux cas de maladie s'étaient déclarés pendant le cours de répétition de la brigade d'infanterie 13 et que plusieurs avaient eu une issue mortelle.

Ces rumeurs ayant également circulé parmi la population, le gouvernement zuricois fit procéder à des investigations. Le secrétaire de la direction cantonale militaire zuricoise vient de constater qu'aucun décès ne s'est produit pendant le cours de répétition de la brigade d'infanterie 13, que ce soit à la suite d'une maladie ou d'un accident. Il n'y a eu aucun soldat gravement malade.

SOMMAIRES DES REVUES

Etudes : 20 octobre. — La querelle autour du profit. Capital et capitalisme : Henri du Passage. — Propos sur les forêts et les forestiers. « Un peuple sans forêts est un peuple qui meurt » : C. C. Aubert. — Pèlerins. — Un écho des fêtes canadiennes : Henri Gaillard de Champris. — Les radio-sermons du Père Coughlin. Le plus grand « révolutionnaire » américain d'aujourd'hui : Victor Dillard. — Le VIII<sup>ème</sup> congrès international de la jeunesse (2-7 septembre 1934) : Gaston Fessard. — Mon Seigneur et mon Dieu. Digression sur le réalisme chrétien : Victor Poucel. — Le XI<sup>ème</sup> centenaire de Redon, « Berceau de la Bretagne » : Pierre d'Hérouville. — Les lettres. De l'ironie et des journaux satiriques : Alphonse de Parvillez. — Regards sur le monde. — Administration, 15, rue Monsieur, Paris.

Entre nous, organe des scouts fribourgeois. Octobre. — Paroles de chefs : S. Em. le cardinal Verdier ; le maréchal Lyautey ; mot d'ordre. — Propagande. — Chantecler et radio. — Un collégé « scoutisé ». — Un jeu. — Bretelles et ceintures. — Concours pour un nouvel insigne. — Quand on est sérieux... à Genève ! — Deux louveteaux racontent... — Les cheveux sur la soupe. — Concours Gribouille. — Grands jeux. — Prière à Notre-Dame. — Le Semeur de ruines (roman d'aventures).

CHANGES A VUE

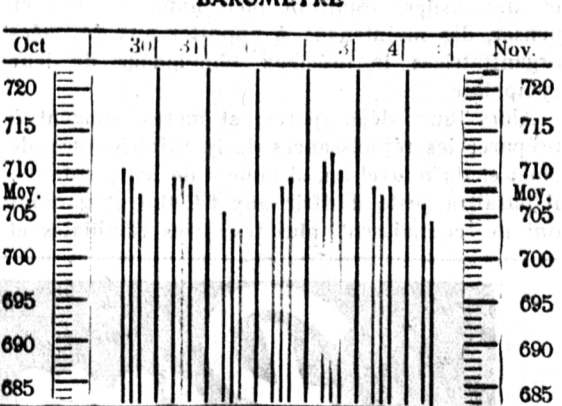
Le 9 novembre, matin

Table with columns: Location, Achat, Vente. Includes Paris (100 francs), Londres (1 livre sterling), Allemagne (100 marks or), Italie (100 liras), Autriche (100 schillings), Prague (100 couronnes), New York (1 dollar), Bruxelles (100 belgas 500 fr belg.), Madrid (100 pesetas), Amsterdam (100 florins), Budapest (100 pengö).

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Le 5 novembre

BAROMETRE



THERMOMETRE C.

Table with columns: Date, 7 h. m., 11 h. m., 7 h. soir. Shows temperature readings for October and November.

Temps probable

Zurich, 5 novembre, 11 h. du matin.

Ciel nuageux. Encore assez doux.

# FRIBOURG

## Les anciens combattants italiens

La section fribourgeoise des anciens combattants italiens s'est réunie hier, dimanche, à Fribourg pour célébrer le 20<sup>me</sup> anniversaire de la victoire des Alliés. La colonie italienne s'est associée à cette fête, où un excellent esprit n'a cessé de régner et où le plus bel entrain animait les participants.

Le matin, à 10 h. 1/2, dans la basilique mineure de Notre-Dame, une messe a été célébrée. A l'évangile, le R. Père Berutti, professeur à l'Université, a prononcé une remarquable allocution, où il a parlé de l'héroïsme des soldats italiens, de leur esprit de sacrifice, qui a permis le redressement de la nation, à un moment où tous les éléments subversifs semblaient ligés contre l'Italie.

Cette allocution a produit une profonde impression.

Un banquet fort bien servi par M. Morel, restaurateur, a réuni ensuite les participants dans la grande salle du Terminus. On remarquait à la table d'honneur, aux côtés du R. Père Berutti, M. Piller, conseiller d'Etat; M. le comte Franco, secrétaire de la légation d'Italie à Berne; M. Arcari, professeur à l'Université; M. le chanoine Rast; M. Richarmy, correspondant du *Corriere della Sera*; MM. Guérin et Fabre, représentants des anciens combattants français; M. Bennett, professeur, délégué de la colonie anglaise; M. Camarda, secrétaire du groupe italien.

Le conseil communal de Fribourg, le R. Père Gigon, recteur de l'Université, M. le colonel de Diesbach, M. le professeur Laini, M. le professeur Trezzini, M. Lippacher, député, M. le préfet Renevey s'étaient excusés dans d'aimables lettres.

Le R. Père Berutti souhaita la bienvenue aux invités et dit la signification que les anciens combattants alliés attachent à la commémoration de la victoire. Il souligna la volonté de paix de l'Italie et son ambition de suivre sans faiblir la voie que lui a tracée son chef.

Trois célèbres chirurgiens, MM. Ufreduzzi, Donati et M. le sénateur Giordano, qui assistaient au congrès de chirurgie, vinrent apporter aux anciens combattants de Fribourg le salut de la patrie absente.

M. Guérin, en une émouvante allocution, montra les raisons qui doivent sauvegarder l'amitié fraternelle des anciens combattants français et italiens.

On entendit ensuite M. Bennett, qui apporta le salut de l'Angleterre; M. le chanoine Rast, qui adressa ses félicitations à la colonie italienne de Fribourg, et M. Camarda.

M. Arcari, dans une de ses brillantes improvisations, qui sont comme un feu d'artifice de l'esprit, dégaga les enseignements de la guerre et célébra le génie italien, son peuple, son courage et sa foi.

M. Piller, conseiller d'Etat, dit que le gouvernement de Fribourg portait un vif intérêt aux colonies étrangères. Le peuple fribourgeois ouvre son cœur à ceux qui viennent chez nous. Les échanges sont nombreux entre l'Italie et le canton de Fribourg, échanges qui reposent sur la sympathie et sur la confiance. La Suisse veut vivre en paix avec ses voisins, mais elle admire ceux qui ont su faire prévaloir les éléments spirituels sur les éléments matériels.

La fête s'est terminée par une soirée familière au Terminus, qui a montré l'union et la concorde qui régnaient parmi les anciens combattants italiens.

## L'œuvre des arbres de Noël

Voici l'arrière-saison qui ramène de douces fêtes, avec le souvenir du Divin Enfant dont l'avènement donne à la solennité de Noël tant de charme et d'espérance.

C'est aussi l'époque qui voit, chez nous, un groupe de dames persévérantes, organiser sa fête annuelle au profit de l'œuvre des arbres de Noël. La date en est définitivement fixée au dimanche, 18 novembre, et le programme sera communiqué très prochainement.

Les nombreux amis de l'enfance, qui grandit et s'élève sous l'abri tutélaire des orphelinats et des asiles, voudront bien noter ce jour et penser, dès maintenant, à apporter aux dévouées organisatrices le précieux témoignage de leur sympathie.

Alors que déjà, pères et mères songent à préparer les réjouissances de la Saint-Nicolas, de Noël et du nouvel an, si aimées de leurs enfants, il paraîtra juste d'offrir aux fillettes et garçons qui ne connaissent plus les joies familiales et

qui vivent au foyer banal, bien que généreux et accueillant des établissements de charité, quelque chose qui leur donne l'illusion du bonheur de Noël.

A ces petits qu'aima le Christ, à ces orphelins qui sont près de son cœur, nous penserons aussi en collaborant à l'œuvre si cordiale des arbres de Noël!

Qu'on veuille donc bien se rappeler la date du 18 novembre!

## Soirée de la Société des samaritains

Cette soirée est entrée dans les traditions de la bienfaisance et de la sympathie de la ville de Fribourg et des localités environnantes. D'ailleurs, ce n'est que justice. Chacun sait que la Société des samaritains multiplie ses diverses formes d'activité pour se rendre utile aux familles, aux sociétés et à la population tout entière. Les samaritains font du bien modestement et sans chercher à se faire remarquer. Tel fut le cas notamment lors du récent Tir fédéral, durant lequel les dévoués membres actifs se sont dépensés sans la moindre ostentation.

Sa soirée annuelle aura lieu samedi, 10 novembre, à 8 h. 1/4 du soir, dans la salle principale de l'Hôtel suisse (entrée par la ruelle du Collège). Sans parler de son caractère de bienfaisance, il ne faut pas ignorer que cette manifestation se recommande par ses nombreux et beaux lots.

Les amis des samaritains et les personnes qui désirent témoigner leur reconnaissance à la Société sont invités à remettre leurs dons, d'ici à mercredi, 7 novembre, au magasin de cigares Martin, à la Civette, rue de Romont, ou au local des samaritains, les soirs de cours.

## Les recettes de « Pro Juventute » dans le district de la Sarine

On nous écrit : Voici l'hiver, les feuilles tombent et bientôt la neige couvrira nos chemins. La neige, c'est un peu l'avant-coureur de la vente des timbres et cartes de *Pro Juventute* et avant d'envoyer nos gentils écoliers, et aussi les dames dévouées qui s'occupent de la vente, offrir le matériel qui, cette année, sera très beau, il convient de renseigner le public sur l'emploi du bénéfice de décembre 1933.

Ainsi qu'on le sait, *Pro Juventute* n'a, pour alimenter sa caisse, que la ressource de la vente de décembre.

En 1933, le bénéfice a été de 4783 fr. 70 dans le district de la Sarine. Sur cette somme, il a été distribué : secours à des enfants ou jeunes gens pauvres (vêtements, remèdes, vivres, etc.), 1510 fr.; pensions et vacances d'enfants faibles, 1197 fr. 45; cours, subventions à des bibliothèques ou sociétés de jeunesse, 630 fr.; aide pour des apprentissages (somme promise ordinairement pendant trois ans), 1069 fr. 40.

Dans la rubrique « secours à des enfants » on fait entrer un subside de 200 fr. pour la distribution de lait dans les écoles. On a l'espoir que les recettes augmenteront en décembre et qu'on pourra donner une plus forte somme pour cette distribution de lait.

Il reste donc sur le bénéfice de la vente de 1933, 376 fr. 85 sur laquelle on devra encore prendre une certaine somme pour les prix du concours « Nos loisirs ». Le reste sera employé pour couvrir les frais d'expédition de la prochaine vente.

## Billard

On nous écrit : M. Constant Cote, célèbre joueur de billard de Lyon, invité, ainsi que nous l'avons annoncé, par le Club des amateurs de Fribourg, va quitter notre ville prochainement.

De nombreux spectateurs ont assisté chaque jour, avec un plaisir sans cesse renouvelé, aux magnifiques et combien savantes démonstrations de ce jeune virtuose, qui joint à une technique impeccable du jeu une amabilité sans défaillance.

Le comité central de la Fédération suisse de billard a honoré de sa présence le club de Fribourg, dans la soirée du samedi, 27 octobre. M. Bréguet, son président, a su relever avec humour le charme qu'avec tous il avait éprouvé au contact du grand sportif lyonnais; petit et fin par la taille, mais grand par les résultats sportifs atteints. C'est avec joie que M. le professeur Albert Clerc, président de la société de Fribourg, a remercié de leur présence tous les amis affiliés à la Fédération, qui n'avaient pas craint de venir de loin : de Zurich, de Bâle, de Berne, de Bienne, de La Chaux-de-Fonds, de Lausanne, apporter le réconfort de leur agréable visite.

M. Cote reviendra chez nous. L'exemple qu'il a donné est propre à favoriser le développement du très beau sport qu'est le billard.

## Remerciements

Le R. Père Fidèle, capucin, curé de Mühlen, aux Grisons, qui nous avait prié de publier un appel aux campagnards fribourgeois pour que les enfants de sa paroisse, qui ne voient jamais de fruits, pussent en goûter en cette année d'abondance, nous écrit :

« Je vous remercie de tout mon cœur d'avoir publié mon appel. Il a eu un très grand succès et je me sens très obligé envers vous. Il m'est impossible de remercier chaque bienfaiteur individuellement et c'est pour cela que je le fais par l'intermédiaire de votre journal. Beaucoup d'entre eux, d'ailleurs, n'ont pas donné leur nom. Je les remercie tous profondément. »

## Cours de cueillette, triage, emballage et conservation des fruits

Si le nombre des inscriptions est suffisant, un cours gratuit de cueillette, triage, emballage et conservation des fruits aura lieu le mardi 20 novembre, à la Station fédérale d'essais viticoles et arboricoles, à Lausanne.

Ce cours comprendra : la connaissance des principales variétés fruitières et des conditions de conservation au fruitier; l'étude des maladies parasitaires et physiologiques des fruits; des démonstrations pratiques de triage et d'emballage des fruits.

Les personnes qui désireraient participer à ce cours sont priées de s'inscrire jusqu'au vendredi 16 novembre, à midi, à la Station fédérale d'essais viticoles et arboricoles, à Montalibert, Lausanne, qui enverra le programme-horaire du cours.

## Eglise de la Visitation

Jeudi, 8 novembre, messes à 6 h. et à 7 h. 1/4; à 8 h. 1/2, sermon, cérémonie de prise d'habit, suivie de la sainte messe.

## MARCHÉ DE FRIBOURG

Prix du marché de samedi, 3 novembre : Œufs, la pièce, 20 c. Pommes de terre, les 5 litres, 50 c. Choux, la pièce, 20-40 c. Choux-fleurs, la pièce, 40 c.-1 fr. 20. Carottes, la portion, 20 c. Salade, la tête, 10-15 c. Poireau, la botte, 20-25 c. Epinards, la portion, 20 c. Chicorée, la tête, 10-15 c. Oignons, le paquet, 20-30 c. Raves, le paquet, 20 c. Salsifis (scorsonnères), la botte, 50 c. Choucroute, l'assiette, 25 c. Carottes rouges, l'assiette, 20 c. Rutabaga, la pièce, 10 c. Choux de Bruxelles, les 2 litres, 80 c. Côtes de bettes, la botte, 20 c. Champignons, l'assiette, 70 c. Cresson, l'assiette, 20 c. Doucette, l'assiette, 20 c. Tomates, le kilo, 60 c. Pommes, les 5 litres, 30-80 c. Poires (diverses sortes), les 5 litres, 50-90 c. Raisin, le demi-kilo, 40-50 c. Citrons, pièce, 10-15 c. Oranges, pièce, 10-15 c. Coings, la douzaine, 70 c. Noix, le litre, 30 c. Châtaignes, le kilo, 70-90 c. Beurre de cuisine, le demi-kilo, 2 fr. Beurre de table, le demi-kilo, 2 fr. 40. Fromage d'Emmental, le demi-kilo, 1 fr. 20-1 fr. 30. Gruyère, le demi-kilo, 1 fr. 20-1 fr. 30. Fromage maigre, le demi-kilo, 50-60 c. Viande de bœuf, le demi-kilo, 80-1 fr. 40. Porcs frais, le demi-kilo, 1 fr. 50-1 fr. 80. Porc fumé, le demi-kilo, 1 fr. 60-2 fr. Lard, le demi-kilo, 1 fr.-1 fr. 80. Veau, le demi-kilo, 1 fr. 30-1 fr. 60. Mouton, le demi-kilo, 1 fr. 40-1 fr. 70. Poulet, la pièce, 2 fr. 50-6 fr. Lapin, la pièce, 3 fr. 50-7 fr.

## CALENDRIER

Mardi 6 novembre

Saint PROTHAIS, évêque et confesseur

Saint Prothais, évêque de Lausanne, succéda à saint Marius. Il mourut vers 649, près de Saint-Prex (Vaud).

Saint LÉONARD, confesseur



Maintenant, les pâtes **pata sugo** sont avec sauce toute prête liquide et en boîte jointe au paquet. En 10 minutes, un repas complet pour 3 à 4 personnes. le tout 95 cts. seulement.

WENGER & HUG, S. A.

## Journée des mobilisés du bataillon 15

Le comité de la journée commémorative de la mobilisation du bataillon 15 et de la compagnie de mitrailleurs II/7 rappelle à tous les anciens de ces unités que la fête aura lieu dimanche, 11 novembre, à Fribourg, selon le programme suivant : 10 h., messe à l'église du Collège; allocution de M. le capitaine-aumônier Savoy, 11 h., séance à la Grenette. M. le lieutenant-colonel Plancherel parlera de la défense nationale; M. le premier-lieutenant Castella évoquera le souvenir des mobilisations du bataillon 15. 13 h., banquet à l'Hôtel suisse.

On est prié de s'inscrire jusqu'à mercredi, 7 novembre, par simple carte postale, auprès du premier-lieutenant Henri Claraz, Tour Henri 9, ou verbalement chez le sergent Bussey, hôtel de la Croix-Blanche, ou le sergent Piller, à la Schweizerhalle, à Fribourg.

Il est nécessaire d'indiquer l'incorporation durant la mobilisation ainsi que l'adresse exacte actuelle.

Les intéressés recevront contre rembours : la carte de banquet (3 fr. 50) et la carte d'identité pour voyage à demi-tarif.

Le comité compte sur une nombreuse participation à cette fête de l'amitié et du souvenir.

## RADIO

Mardi, 6 novembre

Radio-Suisse romande

7 h., leçon de gymnastique. 12 h. 30, dernières nouvelles. 12 h. 40, gramo concert. 16 h., émission commune, concert par le petit Orchestre Radio-Lausanne. 18 h., *Métallurgie*. 18 h. 25 (de Neuchâtel), récital de piano par M. Marc Junod, pianiste, professeur à l'Institut de musique et de diction, Neuchâtel. 18 h. 55 (de Neuchâtel), *Le Jura neuchâtelois*, causerie par M. J.-E. Chable, journaliste. 19 h. 20, violon et piano. 19 h. 40, *La Chronique du théâtre*. 20 h., Teiko Kiwa, la célèbre chanteuse japonaise. 20 h. 45, *L'appel du clown*, un acte, de Régis Gignoux. 21 h. 15, dernières nouvelles. 21 h. 25, cabaret des sourires.

Radio-Suisse allemande

12 h., concert récréatif par l'Orchestre Radio-Suisse allemande. 12 h. 40, récital par le quatuor de cors de l'Orchestre Radio-Suisse allemande. 12 h. 50, extraits d'opéras de Rich. Wagner, par l'Orchestre Radio-Suisse allemande. 15 h. 30, musique de comédies par le petit Orchestre Radio-Suisse allemande. 19 h. 35, concert par l'Orchestre Radio-Suisse allemande.

Radio-Suisse italienne

12 h., concert par le Radio-Orchestre. 20 h., soirée consacrée à la Scandinavie. 20 h. 15, concert symphonique par le Radio-Orchestre.

Stations étrangères

Radio-Paris, 13 h., concert de musique légère. 21 h. 45, musique de chambre, mélodies et poésies. Tour Eiffel, 20 h. 30, l'histoire de la Sonate avec le concours de Marie-Antoinette Pradier, pianiste. Paris P. T. T., 21 h. 30, relais de la salle du Conservatoire. Poste parisien, 21 h. 15, *La dame blanche*, sélection de l'Opéra-Comique de Boieldieu. Strasbourg, 19 h. 30, concert d'orchestre. Bruxelles, 22 h. 15, concert d'orchestre. Radio-Luxembourg, 21 h. 40, concert de musique belge par l'Orchestre Radio-Luxembourg. Königschwusterhausen, 12 h., concert d'orchestre. Munich, 21 h. 30, musique populaire. Leipzig, 19 h., concert par l'Orchestre symphonique de la station. Heilsberg, 20 h. 10, concert du soir par l'Orchestre de l'Opéra de Königsberg. Londres (Droitwich), 21 h., récital de piano. Londres régional, 16 h., concert par l'Orchestre municipal de Torquay. Vienne, 20 h. 10, musique humoristique par l'Orchestre de la station et un quatuor vocal. Budapest, 21 h. 40, concert par l'Orchestre des Concerts de Budapest.

Télédiffusion (réseau de Sottens)

10 h. 30 à 12 h. 25, Marseille, concert par l'Orchestre de la station. 15 h. 15 à 15 h. 35, Monte-Ceneri, radio-scolaire : *Un incident de la route devant le juge*, saynète. 15 h. 35 à 15 h. 59, Zurich, concert par le petit Orchestre Radio-Suisse allemande. 22 h. 15 à 23 h., Trier, musique populaire. 23 h. à 24 h., Breslau, musique de jazz. 24 h. à 2 h., Stuttgart, musique du soir.

Secrétaire de la rédaction : Armand Spicher.

Avant d'acheter un véritable Tapis d'Orient : Visitez nos expositions permanentes (6 salles) et comparez la qualité et nos prix sans concurrence. Choix énorme de Tapis dûment expertisés par la 1<sup>re</sup> Maison suisse d'importation directe.

Société Anonyme Lino-Tapis-Meubles, Av. des Alpes, 26.

La **Ronde** une bonne cigarette?  
Mieux encore! Une cigarette exquisite et qui ne coûte que 70 cts.

Avec photos «La belle Suisse». Collectionnez ces jolies vues et participez au grand concours. Albums à 50 cts chez votre fournisseur ou chez A. Batschari S.A., Berne.

Feuilleton de LA LIBERTÉ

Le sang des Maruzabal

par Edmond ROMAZIÈRES

— Je dois déjà vous faire connaître ceci, dit Asensio à Etcheberiz : Je regretterais, certes, d'avoir agi de la sorte si tel n'est pas votre avis, mais il est trop tard, j'ai mis la police au courant des menaces qui nous sont faites. J'ai porté plainte contre inconnu. Je veux que nous soyons protégés...

— Pensez-vous que la police de Barcelone, voire la garde civile, aura le loisir de s'occuper de quatre ou cinq citoyens, avant que les menaces aient reçu un commencement d'exécution ?

— N'importe. Je ne pouvais plus vivre ainsi... Oh ! ce n'est pas que je renonce à me défendre moi-même... Navaja au poing, dans la montagne andalouse, je ne reculerais pas devant un homme... Mais que je sache au moins d'où part la trame obscure qui nous assiège !... Ne rien deviner, ne rien soupçonner, cela me prend à la gorge.

Sa main serrait son col, convulsivement.

Jean pensa :

— Courageux, mais impressionnable...

Ils restèrent muets, attendant quelque chose qui ne venait pas. Pendant ce temps, les yeux du Basque s'attachèrent machinalement à une bague qu'Asensio portait au petit doigt de la main gauche toujours posée sur son cou.

Une bague assez bizarre pour qu'on la remarquât... Une grosse améthyste, pierre inattendue, plutôt réservée aux dignitaires de l'Eglise. Jean y voyait un écusson, non pas taillé en creux, pour former cachet, mais en épais relief, comme

les armoiries qu'on trouve dans les provinces espagnoles sur les anciennes demeures seigneuriales. Le regard d'Etcheberiz s'accrochait à cette pierre. Sous le cimier à trois plumes d'autruche, il distinguait les pièces honorables dans l'écartèlement, et surtout les mollettes, conférées par Charles-Quint au chevalier de Maruzabal.

— La même bague... pensa-t-il... La même bague qu'Engracia...

Il allait peut-être poser une question, mais la porte fut ouverte et deux hommes parurent. Le premier était un ecclésiastique qui tenait à la main le chapeau de soie, et portait dans le dos la bande noire plissée, tombant jusqu'à la chaussure. Bien qu'il n'eût pas plus de trente-cinq ans, sa soutane était déjà largement passepoilée de violet.

— Buenas tardes, Asensio, fit-il en tendant la main à Sangaren.

Et se tournant vers Jean Etcheberiz :

— Don Blas Miranda y Maruzabal dit-il. Vous êtes sans doute Juan Etcheberiz y Noguera y Maruzabal, notre cousin plus ou moins éloigné ?...

Le dernier arrivant était un petit homme remuant, nerveux, qui avait une tête étroite de danseur. On se le figurait très bien en face d'une gitane à castagnettes, coiffé du vaste feutre, vêtu du holéro et du pantalon ajusté. Il s'avança et, d'une voix fluette, il déclama son nom :

— Quintin Hajar y Puendelina y Maruzabal. Jean s'était présenté à son tour ; ils s'assirent. Asensio avait recouvré son sang-froid. Il dit posément :

— Pour que tous les descendants des illustres chevaliers de Maruzabal soient ici, il faudrait encore une personne. Elle m'a chargé de l'ex-cuser, certaine que les décisions prises entre nous ne pourront qu'être judicieuses et efficaces... La

senorita Engracia Grialba y Maruzabal ne viendra pas.

Jean baissait le front. C'était Asensio, qu'Engracia avait chargé de la représenter. Elle savait pourtant qu'ils se réuniraient tous. Il l'avait vue la veille, et elle ne lui avait rien dit.

Son regard se porta encore sur la bague que portait le jeune homme, la bague identique à celle qu'Engracia montrait toujours à l'annulaire...

Son cœur se serra douloureusement.

— Je commence par vous dire ce que j'ai déjà fait connaître au señor Etcheberiz, dit le jeune Andalous tout de suite. J'ai mis la police dans l'affaire. J'ai porté plainte. Nous ne pouvons rester isolés, tous les quatre... Cinq plutôt (puisqu'il y a une femme parmi nous...) menacés par une force meurtrière que rien n'arrêtera, et à laquelle j'espère, messieurs mes cousins, que vous pourrez nous apporter un éclaircissement... une lueur...

Le prêtre ouvrit les mains en signe d'ignorance.

— Rien... Rien... gronda Quintin Hajar.

Le vacarme joyeux de l'étroite rue devenait intolérable. Il semblait railler ces hommes venus là pour tâcher de défendre leur vie.

— Avec votre permission ? demanda Asensio.

Et il ferma la porte du balcon.

— Vous avez bien fait d'aller à la police, déclara l'ecclésiastique. Vous avez bien fait de vous mettre en relation avec nous tous, dès que vous vous êtes rendu compte du complot qui nous entourait, et dans lequel j'ai bien peur que l'un de nous ne laisse sa vie... Ou plusieurs d'entre nous.

Jean restait silencieux. Sa pensée était auprès d'Engracia Grialba.

Quintin Hajar s'agitait dans son fauteuil.

— Ascensio Sangaren, dites-nous ce que vous savez. Et vous aussi, señor Juan Etcheberiz. Car pour moi, je n'ai rien à vous apprendre que cette chose absurde : il y a quinze jours, j'ai reçu un billet dactylographié, parti de Madrid. Sans signature, comme bien vous pensez... Une phrase ridicule : l'entrée en Navarre vous est interdite, sous peine de mort... Tout de même, j'ose le dire, avant l'établissement de la République, on ne voyait pas des choses pareilles... Et vous, don Blas ?

Le prêtre s'éventait doucement avec son chapeau de soie.

— Chez moi, c'est plus précis, fit-il. J'appartiens au chapitre de Tarragone. C'est sur ma stalle même que j'ai trouvé ce mot :

Il le prit dans son portefeuille et lut :

« Un homme d'église doit faire vœu de pauvreté. Si, par un acte authentique, notarié, vous ne renoncez pas, avant quinze jours, à tout ce que la fortune pourrait vous apporter par la suite, dons, gains aux loteries, héritages, à tout ce qui, enfin, n'est pas le fruit direct de votre travail et de vos études, nous ne vous accordons plus un mois de vie. L'acte en question devra être inséré, avec son numéro d'enregistrement, dans Las Noticias. »

Il tourna la tête vers Etcheberiz.

— Et vous, señor cousin, que nous ignorions un peu, car vous êtes plus Français qu'Espagnol, que pouvez-vous nous apprendre ?

(A suivre.)

Imprimerie St-Paul, Fribourg

ENVELOPPES AVEC et SANS IMPRESSION

Madame Sophie Aebischer et ses enfants : Georges, Marguerite, Léa, Félix, Suzanne, Hilaire, Constance, à Grenilles, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher époux et père

Monsieur Albert AEBISCHER

décédé subitement le 2 novembre, dans sa 43<sup>ème</sup> année, muni des secours de la religion.

L'office d'enterrement aura lieu mardi, 6 novembre, à 9 h. 1/2, à Farvagny. Cet avis tient lieu de faire part.

Le Cercle catholique de Fribourg fait part du décès de

Monsieur François GOBET

député à Noréaz, membre externe

L'enterrement a eu lieu ce matin, à Prez-vers-Noréaz.

Monsieur et Madame Brulhart-Tinguely et leurs enfants : Louis, Simone et Claude, ainsi que les familles Ding, Biemann, Zbinden et Uldry, à Fribourg, Dirlaret et Marly, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Mathilde Zahno-Tinguely

née Biemann

leur chère mère, belle-mère, sœur, belle-sœur, tante et nièce, pieusement décédée le 4 novembre, dans sa 61<sup>ème</sup> année, après une longue et pénible maladie chrétiennement supportée, munie des sacrements de l'Eglise.

L'office d'enterrement sera célébré à la cathédrale de Saint-Nicolas, mercredi, 7 novembre, à 8 h. 1/2.

Départ du convoi mortuaire : Hôpital cantonal, à 8 h. 10.

L'office de septième pour le repos de l'âme de Madame Bertrand DE REYFF

sera célébré mardi, 6 novembre, à l'église paroissiale de Saint-Pierre, à Fribourg, à 8 h. 1/2.

L'office d'anniversaire pour le repos de l'âme de

Madame Marie Sormani-Wirz

aura lieu à l'église de Saint-Pierre, mercredi, 7 novembre, à 8 heures.

Pompes funèbres générales, Fribourg. Ad. GENDRE Avenue Gare, 27. Cercueils - Transports - Couronnes

NOUVEAU NOUVEAU. Nouveau comme le jour naissant, le chocolat fortifiant TOBLER-O-MALT. Nouveau comme le jour naissant, le chocolat fortifiant TOBLER-O-MALT. Nouveau comme le jour naissant, le chocolat fortifiant TOBLER-O-MALT.

Le NOUVEAU chocolat, nourrissant, aux grains délicieusement fins. Le chocolat de la force et beauté. La tablette de 100 gr 50 cts.

Capitole. Ce soir, à 20 h. 30. Deux heures de fou rire avec RAIMU - LUCIEN BAROUX dans 105-1. Ces messieurs de la santé. L'art de se ruiner avec le sourire. Tél. 1300

Imprimerie St-Paul, Fribourg Grand atelier de reliure

ROYAL. Ce soir, à 20 h. 30. Continuation de l'immense succès CHANSONS DE PARIS avec Georges Thill, Armand Bernard, Simone Bourdet. Du rire... de l'entrain... des chansons mélodieuses. TEL. 7.14

LA LOCATION POUR Les Misérables EST OUVERTE A LA CAISSE DU CAPITOLE

Jeune ménage très solvable demande à louer, éventuellement à acheter

bon café de campagne, avec ou sans terre. Entrée tout de suite ou à convenir. Offres sous P 3437 B, à Publicitas, BULLE.

Machine à coudre à pied, marche parfaite, A VENDRE occasion Fr. 70.— 41437 Mme Staub, Rue Romont, 31.

ON DEMANDE à acheter un char à pont neuf ou à l'état neuf, 16 lignes. — S'adresser à Louis Chavallaz, Posteur, Téléphone 21. 41436

A VENDRE faute d'emploi, une bonne jument alezane, âgée de 6 ans, de toute confiance. Bachler Joseph, huissier, Belfaux (Fribourg).

Mises de bois. Les soussignés vendront en mises publiques dans les bois du domaine du Bugnon, près Matran : 1° Dans le ravin du Petit Bugnon : Nombreuses perches d'échafaudage et petit bois de charpente, à ramasser ; 2° Dans la forêt de Moncor (derrière la ferme du Bugnon) : 22 tas de perches de 1<sup>re</sup> qualité pour échafaudages et clôtures ; 3 gros lots de branches à ramasser, foyard et sapin ; 4 tas entassés bois de feu ; 8 tas d'éclaircie, foyard et sapin. Rendez-vous des miseurs, vendredi 9 novembre, à 1 h. 1/2, à la grange du Petit Bugnon, près Matran. 84-12 Week, Aeby et Co, banquiers, Fribourg.

Buffet de la Gare Fribourg pour 1<sup>re</sup> & 2<sup>me</sup> classes demande

jeune fille langues française et allemande, connaissant son service à fond. Entrée tout de suite. Offre par écrit avec photo et copies de certificats. 15509

Sommelière capable, 22 ans, connaissant les deux langues, cherche place. 76-179 Offres sous chiffres. F 327 N, au bureau d'annonces des « Freiburger Nachrichten », Place de la Gare, 10.

SENSATIONNEL URGENT Réclame électrique pour tous. Firme suisse cherche représentants pour Valais et Fribourg. — Case 173, Lausanne-Gare.

Ménage sans enfant, à la campagne, près de l'église,

prendrait en pension dame ou demoiselle. S'adresser à Publicitas, Bulle, sous P 3420 B.

L'allemand en 50 leçons, le jour ou le soir. 41435 Mme Neuhaus, Marcello 18, Fribourg.

Achats de soldes et fonds de magasins en tous genres. 18-12 J. Barbey, soldeur, Palud, 14, LAUSANNE. Tél. 31.355. Appt. 31.357.

On achèterait régulièrement lapins, poules, œufs. Faire offres, avec dernier prix, Henri Schmidt, La Chaux-de-Fonds. Rue des Frênes, 6. 3769

A VENDRE 1 piano usagé. S'adresser à Bourguillon, 345. 41434

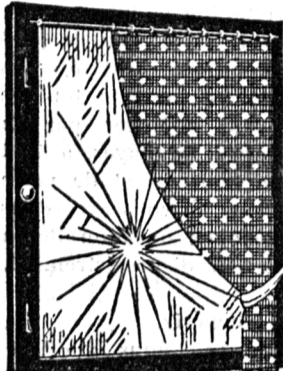
NOUVEAUTÉS

Chne Thellier de Poncheville
Mgr de Solages
Tout l'Evangile dans toute la vie
Le problème de l'apostolat dans le monde moderne

Sers...!

Chaque volume est vendu isolément Fr. 1.90
Les 3 ensemble Fr. 2.75

AUX LIBRAIRIES ST-PAUL, FRIBOURG
Place Saint-Nicolas - Boulevard de Pérolles



VERRE
A
VITRES
MASTIC

E. Wassmer S.A.

A vendre BOULANGERIE-EPICERIE
en plein rapport, avec toutes les installations. - Appui assuré d'une meunerie.
Pour tous renseignements, s'adresser à MM. P. REICHLEN & Cie, BULLE.

CONNAISSEZ-VOUS DÉJÀ ?

Ringanvalve Seal « Ermetox »
Le produit réparant immédiatement les cylindres, pistons, segments, soupapes et sièges de soupapes usés.

Renseignements par U. OVERNEY
Tél. 5.64. Rue du Temple 11, Fribourg

SVELTES

Vente-réclame avec rabais jusqu'à 20 % de ceintures enveloppantes et de soutien-gorge. Que la 1re qualité. Envoi à choix.

CHEVAUX

pour abattre et accidents sont payés un bon prix par la Boucherie chevaline centrale, Louve, 7, LAUSANNE. H Verrey

engageraient

immédiatement personnes qui se chargeraient du chauffage et des travaux de propreté.

Maison de commerce très bien introduite, avec contingentements d'importations considérables, cherche associé actif ou passif



Avant d'acheter
une machine à coudre, consultez-nous pour la machine suisse.

E. Wassmer, S. A. Fribourg

Les personnes fortes deviennent sveltes

et de ce fait plus vives et plus jeunes. Vous pourrez avoir la légèreté et la souplesse qui caractérisent les sportifs, si vous vous libérez avant tout de toute graisse superflue, qui vous dépare, vous rend vieux et qui raccourcit votre vie.

L'hiver approche ....
vidangez l'huile des moteurs et préférez l'huile « ESSOLUBE »
vous serez enchantés. (pompable jusqu'à moins 30°)
Confiez la revision de vos voitures après avoir demandé un devis qui vous donnera satisfaction.
Spécialiste électricité automobile.
Pneus « Michelin » à neige.
Benzine, huile, pneus - Demandez prix nouveaux.
GARAGE GREMAUD
au sommet de la rue du Temple Téléphone. 54

HUG
Chaussures d'intérieur
plus soignées, en demi-confortables, en étoffe et velours ou manchestre
Nos 36-42 Fr 5.80 6.80 7.80
idem en cuir, noir, brun, bleu ou rouge, à Fr. 7.80
Chaussures F. VONLANTHEN
Place du Tilleul, 152 FRIBOURG Avenue de la Gare, 10 (Maison Bâloise)

Pour 35 Centimes 10 personnes mangent
une soupe délicieuse, de goût parfait. - Comment cela est-il possible?
Bien simple: achetez le nouveau Potage Lyonnais Knorr
Une saucisse suffit pour 10 assiettes de soupe et ne coûte que 35 Centimes. D'une composition particulièrement heureuse, ce potage est d'une finesse de goût encore jamais atteinte!
A votre prochain passage chez l'épicier, n'oubliez pas de demander un Potage Lyonnais Knorr

Vieux papiers
Je cherche à acheter vieilles lettres de Suisse, notamment avec timbres postaux de route (1700-1850). - Offres détaillées à M. Henrioud, philatéliste, Mayweg, 8, Berne.

BOUILLOTES
en caoutchouc, de toute 1re qualité;
peaux de chats pour rhumatismes;
Thermomètres de chambre.
Grande Droguerie Centrale
Bourgknecht et Gottrau
au haut de la rue de Lausanne.

Postiches
soit: perruques, nattes, chignons, etc.
Adressez-vous en toute confiance au 121-2
SPECIALISTE
Louis MÖHR
posticheur
FRIBOURG
transféré
48, rue de Lausanne. Au 1er étage.

A vendre
dans la partie catholique du district du Lac une place à bâtir
avec une cave voûtée bien entretenue et mur d'enceinte 13-13 m.; viendrait pour 1 institut ou grands logements.
S'adr. à Joseph Hayoz, député, Liebistorf.

Voyageur
à la commission, branche Commerce de graines potagères, est demandé par maison existant depuis 25 ans, pour visiter la clientèle particulière. Le voyageur doit être muni de la carte rose. Affaire intéressante comme gain pour les mois d'hiver.
Ecrire offres, s. chiffres D 20238, à Publicitas, Fribourg.
L'observateur de la presse, à Lucerne, vous trouvera l' 1084 Lz
Emploi vacant
qui vous conviendra. Demandez le prospectus.

LA CIGARETTE MARYLAND
Colonial
60 Cts. les 20 pièces
POUR LA SANTÉ ET LE PLAISIR

On cherche
à louer un domaine de 20 à 25 poses, pour 22 février 1935, si possible aux environs de Fribourg. S'adresser sous chiffres P 41427 F, à Publicitas, Fribourg.
On demande à louer
Domaine
de 10 à 15 poses. S'adresser par écrit, s. P 15418 F, à Publicitas, Fribourg.

A LOUER
appartement de 5 pièces. 14541
S'adresser à M. G. de Weck, rue de Romont, 18, IIème étage.
Batteuse à trèfle
stationnera à Prez, dès le 3 novembre et comme à l'ordinaire dans les stations habituelles.
S'y inscrire: A. Décoppet, Lausanne.

Assurances
Importante Société accidents cherche agent général pour le canton de Fribourg. Conditions particulièrement intéressantes à candidat pouvant prouver production et sérieuses références. Discretion assurée.
Ecrire offres détaillées s. chiffres P 436-9 L, à Publicitas, Lausanne.

TELEFUNKEN
Fr. 475.-
UNE FENÊTRE, à travers laquelle vous voyez l'émetteur
se nomme, en radio, orthoscope; bien entendu, vous ne voyez pas la station elle-même, mais bien la puissance avec laquelle elle émet. Aussi, pouvez-vous régler mathématiquement le Super-Telefunken „Parsifal 35“ qui possède cet orthoscope. Son prix? Frs. 475.-.
Demandez à tout marchand concessionné une démonstration du „Parsifal 35“.

TELEFUNKEN
LE SUPERHÉTÉRODYNE SUISSE Parsifal 35

TEINTURERIE - PRESSING
Criblet, 1 NETTOYAGE
Tél. 15.75 REPASSAGE
Travail soigné Livraisons rapides
Repassage de complet, Fr. 2.- Détachage 50 ct en plus
Teintures - Découssages - Stoppages - Plissages
Jours à la machine.
SERVICE A DOMICILE Envoi par poste F. Thévoz.

sans douleur, à l'opposition des cures nommées « cures d'amaigrissement » qui, pour la plupart, ne sont que de forts purgatifs.
Le cœur et les autres organes du corps en sont atteints. Ceci est très important, car vous êtes surchargé et de ce fait affaibli par les masses de graisse.
Vous avez des battements de cœur et la respiration courte quand vous faites le moindre effort, par exemple monter les escaliers.
Cela provient du fait que les organes internes et avant tout le cœur sont gênés et alourdis par des couches de graisse.
Les organes digestifs sont également gênés dans leur activité; conséquence: vous souffrez de manque d'appétit et de troubles digestifs, la circulation du sang est aussi rendue plus difficile. Le sang circule plus lentement, les pieds enflent et vous souffrez de congestions.

A côté de cela, l'enflure des pieds peut provoquer des pieds plats et des crampes. Bref, la corpulence porte préjudice à l'état général.
Vous vous ressentirez à peine d'une cure du sel de Marienbad à domicile.
Vous prenez tous les matins de ce célèbre sel dans de l'eau et les prescriptions de la cure sont remplies.
Tous les troubles disparaissent. Vous vous sentez redevenir plus libre et plus souple. La graisse disparaît lentement, mais sûrement.
Vous redevenez sveltes et vous vous sentez plus aisé et plus résistant. Le cœur, les organes digestifs, les vaisseaux sanguins sont déchargés.
Essayez donc une fois le sel de Marienbad.
Comme lecteur de ce journal, vous bénéficiez de l'avantage que le premier essai ne vous coûte rien.
Envoyez votre adresse au dépôt général pour

la Suisse du sel de Marienbad, à Goldach-St-Gall, et vous recevrez un échantillon gratuit.
Afin que vous puissiez prouver votre qualité de lecteur, nous avons fait imprimer ci-dessous un bon que vous voudrez nous envoyer également.
Mais n'attendez pas qu'il soit trop tard, l'offre d'échantillons gratuits faite de temps en temps par la Direction des Bains de Marienbad, sera, cela va sans dire, restreinte.
Bon: Au dépôt général pour la Suisse du Sel de Marienbad, Goldach-St-Gall, 52.
Envoyez-moi gratis et franco un échantillon du sel de Marienbad.